

Démocratie

ORGANE DU PARTI DEMOCRATE DE L'INDEPENDANCE — 65, Bd. Danton — Casablanca

Première Année N° 19

Lundi 13 Mai 1957

Prix : 30 Fr.



La guerre d'Algérie déchire la France. Entre les impérialistes et les libéraux une épreuve décisive est engagée. L'option politique de Mendès-France sera déterminante.

CRIME A SAKKA

EN PAGE 9

Lettre au Président René Coty

EN PAGE 4

Le Tour du Monde en 80 Stands

EN PAGES 6 et 7

Le Moghreb et ses Mages

EN PAGE 10

Les événements... et les hommes

S. A. R. LALLA AICHA AU GALA DE L'ASSOCIATION DES FEMMES MAROCAINES

C'est le dimanche 12 mai 1957 à 21 heures que Son Altesse Royale, la Princesse Lalla Aïcha présidera dans la salle des fêtes de l'Hôtel El Mansour, la Soirée de Gala organisée par l'Association des Femmes Marocaines.

Chaque Marocaine connaît l'inlassable activité consacrée par la jeune princesse à l'œuvre qui lui tient tant à cœur : La Libération effective de la Femme Marocaine. Convaincue de la nécessité de donner à la Marocaine, une participation plus réelle à la vie de l'Etat, Son Altesse Royale, qui a, toujours insisté sur le fait, qu'un état moderne ne peut se faire sans « femmes modernes » dans le sens le plus noble du mot, a tenu à venir présider elle-même cette soirée donnée au bénéfice d'une association qui lui est particulièrement chère.

A l'occasion de ce gala, il sera procédé à une vente aux enchères de vêtements, tricotés et divers objets, confectionnés par les fillettes de « L'Institut Lalla Aïcha » pour l'éducation et l'instruction professionnelle. Les bénéfices seront versés à la caisse de l'Association des Femmes Marocaines afin d'augmenter le nombre de ses instituts où de nombreuses fillettes pauvres reçoivent en même temps que leur subsistance, une éducation ménagère, et une instruction générale qui leur permettront de rentrer dans l'existence avec une armature morale et professionnelle.

Journée Française de la Foire Internationale de Casablanca

JEUDI 16 MAI 1957

Sur le podium à 20 heures 30 - Spectacle de Plein Air

SOIREE FRANÇAISE

AU CABARET DE LA FOIRE A 23 Heures

LA NUIT PARISIENNE

AVEC LA GRANDE VEDETTE FRANÇAISE DU DISQUE,
DE LA RADIO ET DE LA TELEVISION

JACQUES HELIAN

SON CELEBRE ORCHESTRE, SES NOUVELLES VEDETTES

Dans un programme 1957

Location ouverte - Vente des billets au Grand Théâtre Municipal



FOIRE INTERNATIONALE DE CASABLANCA
JEUDI 16 MAI 1957

JOURNEE DE LA FRANCE

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS ARTISTIQUES

Sur le podium Jus d'Or
à 20 heures 30

SOIREE FRANÇAISE. — Spectacle de plein air avec :

- Présentation des Provinces de FRANCE, chants et danses folkloriques, avec la participation des groupes: ALSACE et LORRAINE, AUVERGNE, AVEYRON, ARMORIQUE, ENFANTS de L'ADOUR ; TOURAINE, MAINE et ANJOU, QUERCY, LANGUEDOC, ROUSSILLON, LYONNAIS, NORMANDIE. 150 personnes en scène.
- Le Ballet de Mentine PATTI, maîtresse de Ballet du Grand THEATRE de CASABLANCA, avec le concours de Pierrette CANESSA danseuse-étoile.
- Le Jazz Symphonique sous la direction du Maître Arnaud NAVELLO.
- Art et Souplesse avec MICK et JOSY du MOULIN ROUGE DE PARIS.
- Le mime Théo LESOUALCH, émule de Marcel MARCEAU.
- Présentation de Jacques HELLAN et son célèbre orchestre de Variétés : ses chanteurs, ses chanteuses, ses musiciens, ses attractions.
- Et la présence d'une grande vedette française de la scène de l'écran.

Au Cabaret de la Foire
à 23 heures

LA NUIT PARISIENNE avec :

- Chansons, jazz, fantaisie, danses avec la grande vedette française du disque, de la Radio et de la Télévision : Jacques HELIAN, son célèbre orchestre, ses nouvelles vedettes, dans un programme 1957.
- Le plus fort numéro d'illusion moderne existant. ANDREANOS du Lido de Paris et tout un programme d'attractions internationales.
- Avec la présence d'une grande vedette française de la scène et de l'écran.

LA SOIREE FRANÇAISE et LA NUIT PARISIENNE
seront présentées et animées par :

- Isabelle EHNI, du Théâtre Montparnasse-Gaston Baty et Jacques CLANCY, ex-sociétaire de la Comédie-Française.

Direction artistique : Jean-Jacques CELERIER

ANNONCES LEGALES

EMPIRE CHERIFIEN

Ministère de l'Intérieur

DIRECTION GENERALE
DE LA SURETE NATIONALE

Le mercredi 12 juin 1957 à 10 heures, il sera procédé à la Direction Générale de la Sûreté Nationale à Rabat, à l'ouverture des plis concernant la fourniture de :

- 20 bureaux à 5 tiroirs
- 60 bureaux à 3 tiroirs
- 60 tables diverses
- 80 armoires 2 corps
- 100 tabourets
- 30 tables dactylos
- 200 chaises genre « Stella »
- 30 1/2 fauteuils genre « Stella »
- 6 ensembles chefs de service
- 50 tables de 2 mètres - dessus isolé, avec tréteaux
- 100 bancs de 2 mètres

Le cahier des charges est à consulter à la Direction Générale de la Sûreté Nationale (Subdivision Immobilière).

AVIS AUX IMPORTATEURS

L'appel d'offres du 6 mai portant sur 30.000 tonnes de sucre roux destiné à l'approvisionnement du Maroc n'ayant permis de couvrir que 20.000 tonnes, un nouvel appel d'offres aura lieu le 14 mai 1957, pour le solde.

Les conditions, l'heure et la procédure seront les mêmes que pour l'appel d'offres du 6 mai.

Hôpital Neuro-Psychiatrique
de Berrechid

AVIS D'ADJUDICATION

Le 12 juin 1957, à 10 heures, à l'Hôpital Neuro-Psychiatrique de Berrechid, il sera procédé à l'adjudication de légumes et fruits frais nécessaires pendant le 2^e semestre 1957.

Consulter le cahier des charges au bureau de l'Economie de l'Hôpital Neuro-Psychiatrique de Berrechid.

Hôpital Neuro-Psychiatrique
de Berrechid

AVIS D'ADJUDICATION

Le 13 juin 1957 à 10 heures 30 à l'Hôpital Neuro-Psychiatrique de Berrechid, il sera procédé à l'adjudication de denrées alimentaires, ingrédients et paille de couchage nécessaires pendant le 2^e semestre 1957.

Lots divers. — Pain, viande de bœuf, de mouton, charcuterie, poisson frais, œufs frais, pâtes, couscous, légumes secs, épicerie diverse, ingrédients de propreté, paille.

Consulter le cahier des charges au bureau de l'Economie de l'Hôpital Neuro-Psychiatrique de Berrechid.

Lisez « AR-RAI AL-AMM »

LE QUOTIDIEN DE LANGUE ARABE LE MEUX INFORME

Les événements... et les hommes

L'affaire des Communautés Israélites

Les articles parus dans *Démocratie* sur cette question qui tourmente nos compatriotes Israélites commencent-ils à porter leur fruit ?

Cela semble ressortir de nouvelles nominations au Comité de Casablanca dont les bénéficiaires sont recrutés en dehors du clan qui contrôlait jusqu'ici cette institution. Mais si nous sommes heureux de ce choix, il n'en demeure pas moins que se perpétue l'illégalité et l'ignorance délibérée du dahir du 7 mai 1945-toujours en vigueur. Les nouvelles désignations n'ont pas été précédées d'une consultation électorale. Et nous sommes persuadés qu'un grave problème de conscience se pose aux personnes désignées. Doivent-elles décliner l'honneur qui leur est fait et abandonner ainsi la place aux comitards trop heureux de rester entr'eux ? Doivent-elles accepter et usurper ainsi un titre qu'elles ne souhaiteraient tenir que du suffrage de leur coréligionnaires, ainsi qu'il est prévu par la loi ? Nous ignorons ce que sera leur décision. Mais s'ils se décident à accepter nous prévoyons que malgré tout leur civisme, privés de la force et de l'autorité que donne le suffrage populaire, ils ne trouveront pas le courage dans leur isolement de s'opposer aux entreprises de discriminations administratives qui font de l'Israélite Marocain un citoyen suspect.

ACTIVITES DES LIONS CLUBS

Le 2^e Congrès Nord-Africain des Lions Clubs aura lieu à Casablanca les samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 mai. Le Gouverneur MOUILLE-FARINE s'apprête à recevoir à Casablanca les congressistes venus de Tunisie, d'Algérie et des villes du Maroc.

Le lionisme algérien s'étend à 10 villes. Au Maroc 9 villes ont leur club et le premier Lion Club de Tunisie a été fondé il y a quelques mois.

A l'occasion de ce congrès en dehors des séances de travail, où les buts de Lionisme, dont la nécessité s'impose plus que jamais, seront mis en lumière, différentes manifestations sont prévues : soirée de gala au Restaurant de la Foire le 11, visite de la ville, réception dans un cadre marocain, déplacement à Mar-

Le scandale des passeports continuera de se perpétuer et la discrimination qu'il comporte de s'exercer sans que la voix de ce comité de valets de l'administration ose s'élever. Ignorent-ils que la participation à la vie nationale qu'ils prônaient avec raison ne consiste pas seulement à envoyer leurs coréligionnaires aux manifestations d'un certain parti. Mais que leur rôle principal est, comme l'indiquait Thami Ouazzani au Cercle de l'Union, de les débarrasser de leur complexe d'infériorité vis-à-vis de leurs compatriotes musulmans. Et ce n'est pas en acceptant sans protester le maintien d'une discrimination raciale qu'ils y parviendront. En conservant le silence devant une violation des principes des droits de l'homme au préjudice de leurs coréligionnaires, les membres du Comité de la Communauté Israélite de Casablanca contribuent à creuser un fossé entre les Marocains de confession différente. Nous voulons espérer qu'ils ne le souhaitent pas et que ce silence n'est motivé que par la conscience qu'ils ont de l'irrégularité de leur situation.

Le seul remède est de revenir en les améliorant si possible aux conceptions démocratiques du Dahir de Mai 1945. Car c'est dans la démocratie que s'épanouira l'union de tous les Marocains dans le respect des coutumes ancestrales.

rakech avec danses folkloriques.

Dans le cadre des manifestations qui se dérouleront à l'occasion du 2^e Congrès des LIONS CLUBS d'Afrique du Nord, une soirée de Gala aura lieu au Restaurant de la Foire le Samedi 11 Mai à 21 h. 30, en présence de L.A. les Princes Royaux.

L'animateur du Bal des Petits Lits Blancs, Francis Valbray, présentera ses jeux dansants. Se produiront les danseurs Alex et Dita Al Dott, June Theissy, Mick and Josy danseurs de bronze, et Barrera. La soirée sera animée par l'orchestre IBERIAS.

Les cartes peuvent être retirées à la BANQUE WORMS, 81, rue Colbert.

L'Aviation dans le nouveau programme de défense britannique

Le budget total de l'armée de l'air est estimé pour 1957-58 à 487.650.000 livres sterling (environ 488 milliards de francs) alors qu'il était de 477.450.010 livres (environ 478 milliards de francs) pour 1956-57. Ne sont pas comprises dans ces estimations l'aide américaine pour la défense et la contribution versée par le gouvernement Fédéral. Cependant, si le budget général est en diminution, on constate une augmentation de 22 millions de livres (environ 22 milliards de francs français) des crédits affectés à l'équipement aéro-

nautique.

PRINCIPES GENERAUX

Les effectifs de la R.A.F. sont actuellement de 230.000 hommes. Dans le cadre du plan annoncé par le Livre Blanc sur la défense, ces effectifs ne comprendront plus que 210.000 hommes au mois d'avril 1958.

La diminution des effectifs de la R.A.F. sera compensée par l'introduction de nouvelles armes et l'accroissement du potentiel nucléaire. Les principes sur lesquels reposent la puissance aérienne de la R.A.F. demeurent inchangés.

EDITORIAL

L'OPPOSITION

L'opposition au Maroc est l'objet d'attaques malhonnêtes, intéressées et hypocrites de la part de certains hommes qui sont pour l'instant au pouvoir.

Avant hier, une conférence d'un leader politique a, de nouveau, en des termes qui laissent paraître des tendances fascistes, soulevé le problème de l'opposition.

Existe-t-il réellement une opposition au Maroc ? Constitutionnellement, l'opposition est inexistante, aucune loi ne pouvant définir le champ de son activité. De même aucune garantie légale n'est accordée à ceux que les circonstances ont amené à pratiquer l'opposition.

Dans les pays démocratiquement organisés ; l'opposition se manifeste d'abord par des élections aux différents échelons des institutions nationales.

L'opposition se manifeste aussi par la liberté de réunion, d'expression et de presse, en un mot par tout ce qui donne au citoyen la possibilité de vivre dans la dignité en faisant en sorte que sa personnalité puisse s'épanouir moralement et physiquement.

Ici, des hommes courageux, volontaires, ont décidé de faire de l'opposition sur des bases saines et constructives et ce dans l'intérêt supérieur de la nation, malgré l'absence des conditions requises.

Toutes les nations civilisées reconnaissent l'utilité de l'opposition, car tout pouvoir qui n'est pas soumis à la critique finit par devenir despotique, fainéant et au service d'un petit clan de profiteurs et de jouisseurs.

Le conférencier de Casablanca a gratuitement et du haut de sa suffisance, lancé des jugements dont l'opinion publique connaît maintenant la valeur. Pontifiant, paradant, s'adorant, il a dans son inspiration brumeuse et sa dialectique boiteuse dit que l'opposition marocaine était d'inspiration démagogique et le résultat de l'éviction de certaines personnes des fonctions gouvernementales.

Qu'il se souvienne que si les enlèvements, les assassinats, les emprisonnements de patriotes ont vu leur nombre diminué, c'est parce que l'opposition s'y est employée courageusement et efficacement.

Qu'il se rappelle que l'opposition marocaine est une soupape de sécurité contre la révolte et l'anarchie et qu'elle donne espoir à ceux qui attendent des jours meilleurs.

Qu'il n'oublie pas que l'opposition a, chaque jour, présenté des solutions constructives dans les domaines économiques et sociaux.

Qu'il sache que si le Maroc n'est pas engagé dans l'aventure des alliances inconsidérées, c'est parce que l'opposition a endigué certaines velléités nationales néfastes.

Qu'il comprenne également que l'opposition du P.D.I. est une école de civisme, de démocratie et une expérience dont le Maroc tire le plus grand bien.

Au fond, l'orateur de Casablanca qui sent la désapprobation populaire s'amplifier chaque jour contre les ministres de son parti, est acculé aux réactions désordonnées. On le sent désarmé, perdant le contrôle de lui-même et cherchant les bous émissaires pour justifier l'échec gouvernemental de ses partisans.

La démagogie est votre fait et non le nôtre, monsieur. Au moment où le Maroc entrait en juillet dernier, grâce à la sage direction de S.M. le Sultan dans une ère de cohabitation pacifique, vous êtes venu au Maroc pour crier que l'on allait vendre le Pays à l'Etranger et pour prêcher le chauvinisme et la xénophobie, brisant par votre action, cette expérience de cohabitation pacifique, dont le Maroc aurait pu tirer le plus grand profit.

A présent, ayant oublié vos discours du mois d'août et du mois de septembre 1956, vous venez dire aux Européens : « Nous avons besoin de vos milliards, restez avec nous ».

Langage bien simpliste et maladroit. Les financiers et les techniciens sont des gens intelligents et sérieux. Ils n'ont pas la mémoire courte.

Quand à nous, nous avons toujours clairement déclaré que, dans ce pays, il y avait place pour une collaboration loyale et sincère entre la France et le Maroc, dans le respect de leurs souverainetés respectives.

Cette collaboration se réalisera le jour où les conditions que nous n'avons cessé de préconiser seront remplies. Pas avant. Ni les discours, ni les conférences de presse, ni les déclarations solennelles ne sont de nature à modifier la déplorable situation présente du Maroc.

« DEMOCRATIE »

Lettre au Président René Coty

« Démocratie » publie en première exclusivité, le texte intégral d'une motion de protestation relative aux circonstances de la mort de Maître Ali Boumendjel, décédé à Alger, dans des conditions encore mystérieuses, alors qu'au mépris de toute légalité, il était depuis près

de deux mois entre les mains des parachutistes du Général Massu. Nous faisons précéder cette motion du texte de la lettre que les signataires, tant Européens, que Marocains (musulmans ou israélites) ont envoyée au Président de la République Française.

A Monsieur le Président
de la République Française.
Monsieur le Président,

Profondément émus, par les circonstances de la mort de Maître Ali Boumendjel, les membres du Barreau de Casablanca dont les noms suivent se permettent de présenter à Votre Très Haute Autorité, le texte d'une motion relative à cette douloureuse affaire.

Les signataires n'ont, ce faisant, que l'intention d'attirer l'attention de Votre Personne, sur la gravité que constitue de pareilles violations de la Loi. Profondément conscients de leur rôle de défenseurs des libertés individuelles et des garanties dues aux personnes, les signataires ne peuvent que contribuer au maintien des lois en espérant la compréhension de Votre Très haute Autorité.

C'est, avec cet espoir qu'il se sont permis cette démarche en quêtant votre soutien et votre arbitrage.

Les signataires vous assurent, Monsieur le Président, de leur très profond respect.

Voici le texte de la motion que suivent trente-et-une signatures.

La mort de Maître BOUMENDJEL a mis en relief les conditions illégales de sa détention et de son interrogatoire.

BOUMENDJEL fut détenu pendant de nombreuses semaines ailleurs que dans une maison d'arrêt et interrogé par des personnes autres qu'un juge d'instruction.

Les soussignés avocats du Barreau de Casablanca estiment de leur devoir de condamner de pareilles méthodes.

Ils considèrent que se taire devant de semblables faits c'est être complice de ceux qui violent la loi.

Ils n'oublient pas qu'ils sont les gardiens des libertés et des garanties individuelles et savent que leur protestation est partagée par les avocats qui ont gardé intact le sens de leur mission.

La motion des avocats du Barreau de Casablanca prend tout son sens à la lueur des signatures émanant de toutes confessions et de toutes religions.

La liste des signataires donne la mesure de l'inquiétude qui retient toutes les couches de l'opinion marocaine à l'heure où la question algérienne déborde le cadre d'un problème intérieur français pour aborder le cadre de l'homme en général.

Joro	Knafou
Luigi	Olivier
Motimi	Georges Lévy
Benzekri	Claudie Lévy
Lahmy Lahmy	Manaché
Nehilil	Maurice Meissorier
Razon	Huguenod
Marc Cohen	Lévy-Soussan
Roccelli	De Lespinaisse
Soria	Djian
Rahal	Da-mon
Serfaty	Achour
Boutaleb	El Khatib
Giacconetti	Abitan
Costa	Thami Ouazzani
Hovel	

La France à l'heure du Choix

Il y a quelque temps, l'espoir renaissait. Le pays, semblait-il, s'agitait ; indigné, il s'interrogeait : « Torturait-on vraiment en Algérie ? Ces horreurs, était-ce possible ? La France fabriquerait-elle, à son tour, des tortionnaires ? » Le cri d'angoisse d'un Jean Muller, le geste courageux d'un René Capitant, la publication du livre de P.H. Simon, la lettre du doyen Peyregua, la caution qu'un héros de la Résistance, le général de La Bollardière, apportait au récit d'un rappelé — ces témoignages, ces révélations, cette révolte ne devaient-ils pas provoquer un sursaut national ? Ce ne fut qu'un soubresaut.

Certes, les groupes parlementaires dépêchèrent-ils, presque tous, auprès du Président Mallet, quelques députés porteurs de « dossiers tortures » ; la presse libre intensifia sa campagne, dénonça l'arbitraire, développa le thème de la nécessité d'une solution négociée en Algérie ; et la déclaration des cardinaux et archevêques de France convainquit les consciences timorées qu'il ne s'agissait point là d'une manœuvre communiste. Le gouvernement lâcha du lest : il promit, le 5 avril dernier, la création d'une commission chargée de faire respecter, en Algérie, les droits et libertés individuels ; cette commission vient d'être nommée, mais elle n'est pas encore partie, ni installée. Le sera-t-elle bientôt, et que pourra-t-elle ?

Parallèlement à ce réveil de la nation, se développait, en effet, une entreprise inverse d'intimidation, de mystification accrues : poursuites judiciaires contre des hommes coupables de dire toute la vérité et rien que la vérité, inculpations, embastillement, interdiction à la commission radicale d'enquêter en Algérie. Mais un grand quotidien de droite expédiait là-bas, sous couvert du Ministre-Résident, un reporter connu pour son objectivité et qui, depuis son retour, démontre à plus de 400.000 lecteurs que l'armée défend, en Algérie, la chance africaine de la France.

Il n'en fallait pas davantage pour rassurer l'opinion. Et les deux saises, presque coup sur coup, de FRANCE-OBSERVATEUR constituaient, à cet égard, un test ; il est regrettable, mais le gouvernement l'escomptait, sans quoi il ne l'eût pas tenté, il est regrettable qu'il se soit révélé positif. Peu importe que la presse ait réagi, le public, lui, n'a pas bougé. Son apathie est significative : le dernier article incriminé reproduisait, précisément, des extraits de lettres qu'un rappelé catholique, mobilisé en Algérie, avait écrites à ses parents ; il y

disait son angoisse, son désespoir devant les horreurs quotidiennes auxquelles, impuissant, il assistait. Mais il ne révélait rien qui n'ait été déjà publié, il ne décrivait pas des procédés de tortures que le public n'ait déjà pu connaître. Seulement, cette publication tombait mal : c'était de nouveau injecter le doute dans l'âme convalescente de la nation, c'était une fausse note, un cri d'alerte dans un ciel lavé, il ne fallait pas qu'on l'entendit. Et il n'y a pire sourd, n'est-ce pas, que celui qui ne veut plus entendre : le gouvernement en a maintenant la certitude.

La passivité de l'opinion, sa brusque léthargie étaient prévisibles. D'abord, l'Algérie, c'est loin, les cris des suppliciés, on ne les entend que par oui-dire ; il y a peut-être eu des exagérations, la guerre, c'est la guerre ; et tout le monde sait bien que les Arabes, ça ne respecte que la force. Et puis, ça suffit : on a perdu l'Indochine, la Tunisie, le Maroc, là-bas, on est chez nous, les Américains et les Russes peuvent toujours s'approcher, on y reste. Les Arabes, au fond, ne demandent pas mieux, il n'y a qu'à les débarrasser de la poignée de bandits qui les terrorisent, après on sera tranquille. Il n'y aura qu'à faire quelques réformes, et l'ordre reviendra.

Cette attitude, si répandue encore, est la contre-partie d'un sentiment d'infériorité que les Français éprouvent depuis quelques années. A la base, il y a une humiliation, et comme l'épreuve d'une dépossession que l'on n'a pas encore épuisée, que l'on refuse dans une conduite revendicatrice et d'agressivité. La conscience française se révèle désadaptée, elle existe à rebours du mouvement historique, comme à contre-temps, à contre-courant ; elle se manifeste à contre-sens, et cherche, dans le prestige des mythes, l'oubli de son désarroi.

Aussi vibre-t-elle à l'appel du clairon. Avidé d'exploits et d'épopées, de conquêtes et de grandeur, elle se veut héroïque, il lui faut une légende, et la gloire. Exaltée, elle s'accroche à son déclin, dédaigne les suggestions discrètes de la raison, c'est une âme des sommets, grandiose et impériale. Inconsciente, hallucinée, elle vit l'histoire des dieux.

Mais les dieux eux-mêmes sont mortels, les contes de fées ont une fin, et la mythologie n'est pas l'histoire : les Grecs n'en doutaient pas, les Français en auront bientôt la certitude. Elle risque fort d'être cruelle. Car, tandis qu'ils rêvent et s'enivrent de sublime, d'autres, très

conscients, opèrent en toute tranquillité, ils ne craignent rien, le patient est anesthésié. Et lorsqu'il se réveillera, il sera trop tard ; on l'aura ligoté, baillonné, enchaîné. Alors, le fascisme aura gagné.

La guerre d'Algérie, dans cet affrontement, n'est plus qu'un prétexte. Qui doute sérieusement que l'Algérie ne recouvre très prochainement son indépendance ? La lutte se développe sur un autre plan, et l'enjeu est ailleurs : la France sera-t-elle fasciste ou pas, il n'y a pas d'autre question. Paradoxalement, l'Algérie est la chance, il n'y a pas d'autre question. Paradoxalement, l'Algérie est la chance commune des fascistes et des démocrates : des premiers, parce qu'elle leur permet, en usant de mythes patriotiques, d'étrangler progressivement la liberté ; des seconds, parce qu'elle leur fournit l'occasion de dénoncer le péril, de dévoiler la mise à mort de la liberté. Mais le combat est inégal, et gravement compromis : il y a des fascistes dans la rue, il y en a au gouvernement, mais dans les prisons de la République, on entasse les démocrates.

Un espoir, malgré tout, subsiste, et les semaines qui viennent seront peut-être décisives : le 12 mai doit se tenir le Conseil National de la S.F.I.O., et la minorité paraît décidée à se battre ; le 14 mai, la rentrée parlementaire sera probablement houleuse ; il se peut, d'ailleurs, que les ministres radicaux, d'ici là, démissionnent, puisque la mise en demeure que le Congrès Radical vient d'adresser au Président Mallet ne comporte aucun délai. « Nous ne voulons pas être dupes », déclarait le député Hovnanian ; la France, clairvoyante enfin, fera-t-elle sienne cette volonté ?

M. M.

« Démocratie »

Directeur : Mohammed CHERKAOU
65, Boulevard Danton - Casablanca
— Téléphone : 537-85 et la suite —
Adr. Tél. : Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS

1 an	1.500 fr
6 mois	750 fr
3 mois	400 fr

C.C.P. Rabat 883-83

Imprimerie AMAL, 65, Bd. Danton

Phosphates, richesse marocaine

par Me THAMI OUAZZANI (Ancien Ministre de la Production Industrielle et des Mines)

(1) Le Comptoir Nord-Africain des Ventes

Dans le dernier numéro de « Démocratie », nous avons sommairement exposé l'infrastructure du marché des phosphates au Maroc, expliquant de quelle manière la gestion du marché ne pouvait plus correspondre aux nouvelles nécessités issues de la promulgation de l'Indépendance. Nous avons dit, comment l'industrie phosphatière marocaine risque de se trouver dangereusement concurrencée sur le marché mondial par le jeu d'organismes qui empêchent son libre épanouissement.

C'est en effet en vertu d'une loi de l'Etat français en date du 22 mars 1942 que fut créé le Comptoir Nord-Africain des ventes, répondant à un désir de centralisation économique du gouvernement de Vichy.

Ce gouvernement désirait en effet que les producteurs de phosphates dont les mines étaient situées en Afrique du Nord, constituent entre eux un système de coordination de l'écoulement, afin que cette mise en commun réussisse à orienter et développer la production des phosphates, et partant de leur écoulement sur les marchés éventuels.

C'est dans ce but que l'Office Chérifien des Phosphates et sept compagnies phosphatières, exploitant les phosphates d'Algérie et de Tunisie se mirent d'accord pour fonder une société qui vit le jour en août 1942. Son appellation : « Comptoir des Phosphates de l'Afrique du Nord » constituait à la fois une centralisation et une destination. Centralisation, par la commodité de l'organisation et de la recevabilité de l'offre et de la demande, destination : en ce sens que cette mise en commun permettait un contrôle plus strict de la production et éliminait de facto le jeu d'une concurrence qui n'aurait pas manqué de se faire sentir.

C'est ici qu'intervient, ce qui constitue à l'heure actuelle, la nécessaire remise en question de la loi de 1942. Le Maroc principal producteur phosphatier du comptoir se trouve en minorité délibérative de par les voix qui lui sont attribuées au sein de cette organisme de gestion des marchés. Il se trouve donc en droit de réclamer soit, une remise en question, soit une révision des règlements du Comptoir.

LE COMPTOIR A SON SIEGE A PARIS

Le Comptoir des Phosphates de l'Afrique du Nord (C.P.A.N.) est constitué en société anonyme dont le siège social est à Paris 19, rue Hamelin.

Bien que l'Office Chérifien des Phosphates, soit d'inspiration étatique, il n'est participant au C.P.A.N. qu'en qualité d'entreprise exploitant de mines, absolument dans les mêmes conditions et au même titre que les sociétés privées algéro-tunisiennes.

Il en est de même pour la Convention, dont il sera parlé plus loin, où l'O.C.P. apparaît seulement, ainsi que les autres sociétés, comme étant à titre privé l'un des participants à une entente entre producteurs. Ceci a une importance, moins négligeable qu'on pourrait le penser, sur le plan commercial, tant vis-à-vis des acheteurs que vis-à-vis de producteurs d'autres pays, aujourd'hui étrangers à l'entente mais avec lesquels on pourrait être conduit à conclure des accords. (C'est ainsi qu'il est très probable que la Société des Phosphates du Bénin, quand elle aura commencé l'exploitation des gisements du Togo, à très haute teneur, 82 à 84 %, demandera à participer au Comptoir).

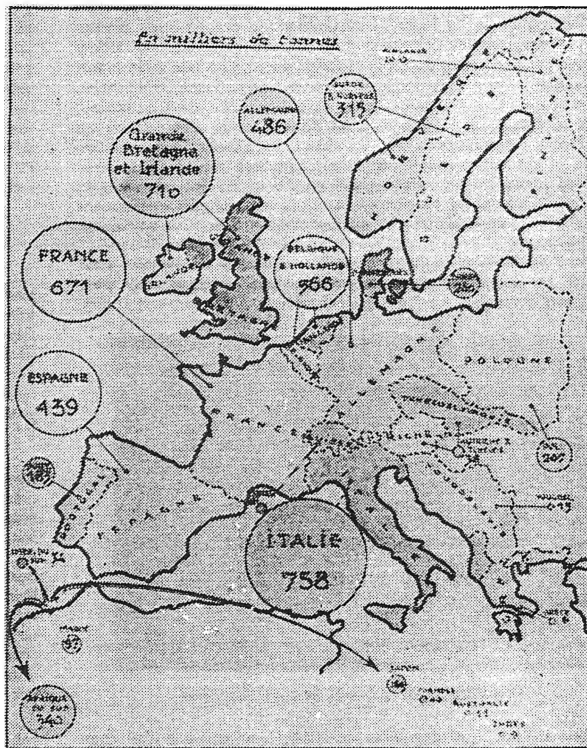
OBJET DE LA SOCIETE

La Société a pour objet principal la vente des phosphates de chaux nord-africains pour le compte des entreprises associées en vue de la vente en commun de leurs produits, toutes opérations de nature à développer cette vente et, d'une manière plus générale, toutes opérations commerciales, financières ou autres se rattachant à son objet principal et susceptibles de le favoriser.

La mission du Comptoir consiste essentiellement à organiser les services de vente, de livraison et de transport des phosphates qui sont vendus par lui pour le compte de ses adhérents, à fixer au mieux les prix de vente en fonction des conditions du marché mondial des phosphates, à assurer la facturation des ventes et l'encaissement des factures et à en répartir le produit entre ses participants.

Accessoirement, le Comptoir a créé un Service Technique, qui lui est propre, destiné à effectuer toutes recherches d'ordre technique jugés utiles, tant dans l'intérêt commun de l'ensemble des participants que dans l'intérêt particulier de l'un ou l'autre d'entre eux, en vue de l'amélioration des produits et du développement de la consommation du phosphate.

Accessoirement encore, le Comptoir a été amené à créer, sous la forme d'une Société anonyme, dont le siège social est également 19, rue Hamelin, à Paris, une société spécialement chargée de traiter tout ce qui concerne l'affrètement des navires, de



Carte des exportations phosphatières en 1955.

Après de longues discussions, une nouvelle Convention, se substituant à la précédente a pu être signée le 15 octobre 1946.

La Convention de 1946, valable à composer du 1er janvier 1946, avait été faite pour une première durée de 5 ans. Ayant donné toute satisfaction, elle a été renouvelée pour une seconde période de 5 ans, puis pour une nouvelle période de même durée. Elle est donc actuellement en vigueur jusqu'au 31 décembre 1960 et sera renouvelée par tacite reconduction pour une égale période de 5 ans, à moins de dénonciation donnée par l'une ou l'autre des parties contractantes avant le 31 décembre 1958.

Les accords ainsi passés pour 5 ans constituent pour cette période la chartre du Comptoir. Ils ne peuvent être modifiés par personne, sauf dans les formes prévues à la Convention elle-même, c'est-à-dire par dénonciation avec 2 ans de préavis. Il est bien entendu que, même dénoncés, ils continueraient à produire leurs effets jusqu'à l'expiration du terme convenu, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1960 au minimum.

C'est dire à quel point, il s'avère indispensable de repenser le problème de la production phosphatière marocaine, non seulement sous l'angle productivité, mais encore sur le plan de la dépendance qui dans le domaine des phosphates lie le Maroc à un organisme où, producteur principal, il demeure, le parent pauvre en voix délibératives.

Assouplir la formule, oui ; le maintenir c'est approuver une stagnation dont le Maroc serait victime à brève échéance. Au cours de cette année, nous nous proposerons de démontrer les graves incidences qu'un tel état de fait, pourrait avoir sur l'avenir de la principale richesse de notre économie nationale. La lutte à l'exportation est mondialement concurrentielle. Le Maroc a une chance à jouer, il serait profondément criminel et antinational de la laisser perdre.

Cette question phosphatière, nous l'avions déjà abordé dans son ensemble, nous pensons qu'il est indispensable d'y revenir. Nous avons fractionné la question et cette analyse permettra sans doute de mieux faire comprendre un des aspects de notre avenir économique, avenir auquel nul Marocain ne peut rester indifférent.

(à suivre)

Prochain article :
L'OFFICE CHERIFIEN DES PHOSPHATES

LE TOUR DU MON

Une foire internationale, c'est avant tout une symbiose. La seconde foire internationale du Maroc Indépendant n'a pas échappé à cette règle intransmissible. Cela tient à la fois d'une réunion du Jockey Club, de comices agricoles, de la sortie d'usine, de l'entrée à un match de football et d'une conférence politique internationale à l'échelon le plus élevé. Cet étonnant shaker qu'est la Foire de Casablanca, brasse le tout à la va vite et verse dans le verre des visiteurs un « cocktail » réconfortant. Pour en obtenir la composition exacte, il est indispensable de laisser aller ses pas de promeneur pas trop pressé au parc des expositions, là où flottent comme à la porte d'une assemblée onusienne, les drapeaux multiples des nations dont chacun entend parler chaque jour à la « une » de son quotidien habituel.

La Foire de Casablanca est un livre d'images en couleurs pour grandes personnes très sages et petits garçons précoces, sans pour autant que les autres n'y trouvent leur compte. L'aventure est à cha-

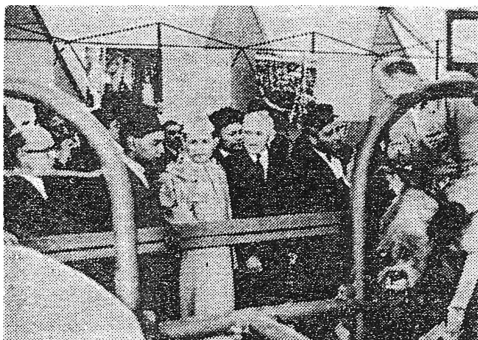


Motocyclette de fabrication tchécoslovaque

que coin de rue, à chaque bout de stand, pour peu que l'on comprenne qu'au siècle de la machine, Jules Verne est remplacé par des catalogues prospectus et que pour le reste, il n'y a qu'à ouvrir les yeux.

Il existe une technique du parfait visiteur. Le parfait visiteur est le monsieur qui commence à se munir d'un plan de la Foire et d'y noter avec un crayon l'emplacement des stands que ses amis ont trouvé remarquables. Ceci fait, il se construit un itinéraire et commence son périple, sachant où il va et pourquoi. Ce monsieur est le visiteur modèle. Il accumule les brochures, les lit, demande des explications aux exposants et se promettra d'amener ses enfants afin de les instruire et de faire preuve devant sa famille d'une érudition toute fraîche. Ce technicien de la curiosité utile se dirigera vers les stands des Etats-Unis, de la Chine Populaire, de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Italie. Patiemment, il étudiera la fabrication du Chianti, la chaîne de montage des usines Mercedes, la technique agricole telle qu'on la pratique au Texas, et la manière de faire disparaître les mouches sur les bords du Yang-Sé. Pour excellente qu'elle soit, cette technique n'est pas la meilleure. La visite de la Foire de Casablanca est avant tout, une usine à surprise, la prédominance du hasard instructif sur l'éducation dirigée. Malraux a dit quelque part qu'il fallait transformer en conscience une expérience aussi large que possible, cela pourrait être la devise de cette confrontation commerciale internationale, à condition toute fois d'y ajouter, « en se débarrassant d'idées parfois préconçues » et de s'y rendre avec le cœur tout neuf d'un enfant qui découvre.

Le meilleur visiteur de la Foire, c'est l'enfant. Peu, lui importe les pavillons qui coiffent les stands à merveilles. Il marche, s'arrête, regarde, questionne, s'étonne, repart, l'esprit toujours en éveil, traîne son père ou sa mère par la main, tend les oreilles aux annonces des hauts-parleurs, avance dans la foule et la poussière avec la meilleure indifférence d'un être qui reçoit à chaque instant. J'ai regardé, ces gosses de Casablanca dont quelques uns sans doute rentrés sans payer. Ils étaient radieux de découvertes toutes neuves, toutes sim-



Le Sultan et M. l'Ambassadeur des Etats-Unis au stand des U.S.A.

ples, pour eux-mêmes les plus extraordinaires. Ils ne se posent pas de question à eux-mêmes, ils en posent aux autres, timides d'abord puis décidés. Pour visiter la Foire de Casablanca, il faut choisir un enfant tout seul au hasard de la rue centrale qui coupe la Foire exposition en deux parties. Ensuite, il faut le suivre, l'entendre poser des questions, écouter les explications qu'on lui donne. Comme système c'est infailliable, cet enfant vous fera connaître beaucoup plus de choses que vous ne pensez. L'enfance autodidacte est incroyablement éclectique. C'est grâce à ce système que « Démocratie » a visité la deuxième Foire Internationale de Casablanca.

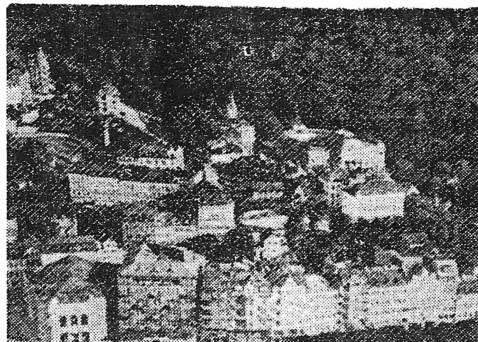
OÙ SONT LES COW-BOYS ?

Mon jeune ami et moi-même, nous sommes d'abord rentré au stand des Etats-Unis, après avoir jeté un coup d'œil étonné sur la toiture de toile qui semble faite d'une multitude de parachutes déployant à bout de mâts la coupole ventrue de leur couleur terre de sienne. Après avoir jeté un coup d'œil alentour, nous avons fini par trouver quelqu'un, qui à la rigueur, pouvait avoir un physique nord-américain. Nous lui avons posé une question éminemment indispensable :

— « Où sont les cow-boys ? »

A part en photographies, il fallait se rendre à l'évidence qu'il n'y avait pas de cow-boys à Casablanca. Il paraît que les cow-boys sont remplacés par des machines agricoles qui marchent à l'essence tout comme au Maroc. Le monsieur à l'air américain expliqua que d'ailleurs, beaucoup des machines agricoles dont on se servait au Maroc, pour les labours, les battages, la moisson, étaient fabriquées aux Etats-Unis dans ce pays où les cow-boys sont remplacés par des tracteurs. Quant aux Indiens, ils s'habillent comme tous les Américains et certains d'entre eux s'occupent à fabriquer des automobiles, à Détroit, notamment, tandis que d'autres sont aviateurs, que d'autres encore aident à la fabrication de quantités impressionnantes de conserves dans une ville qui s'appelle Chicago et qui possède les plus grands abattoirs du monde.

Tout cela était aussi passionnant que les films de Western. Nous eûmes droit également à une causerie sur Hollywood ; qui signifie la joyeuse forêt. Nous apprîmes qu'il existe à New-York, une grande artère qui traverse toute la ville, que la plus grande prison se trouve dans la baie d'Alcatraz et que cette île-prison est entourée de requins.



Une vue de Prague

Nous entendîmes aussi développer que les Etats-Unis désirent aider les nations sous-développées au moyen d'un programme d'aide, et que pour cette raison la recherche de la technique scientifique doit s'étendre à tous les domaines.

Nous avons aussi posé la question de l'atome et nous avons su que l'industrie atomique trouverait sans doute sous peu les moyens de transformer et d'améliorer, multipliés par dix, les possibilités de fabrication, l'extraction, la mise en valeur des terrains agricoles, sans compter les conséquences bénéfiques de l'industrialisation.

Et c'est sur ces perspectives pacifiquement réconfortantes que nous sommes passés en face de l'autre côté de la rue.

TECHNIQUE FRANÇAISE

De l'autre côté de la rue, deux blocs d'architecture tricolore en façade, sont consacrés à la technique française. C'est remarquable.

La participation française à la Foire Internationale est importante. Le côté sans doute le plus parfait de cette participation française réside cependant à coup sûr dans ces deux pavillons ultramodernes consacrés à la technicité. Tous les domaines de l'industrie légère, comme l'optique, à l'industrie lourde possèdent soit une représentation graphique, soit un ensemble témoin. La devise de cette participation pourrait être technicité et esthétique, c'est simple, élégant, sans bavure. Les Français eux-mêmes n'ont guère conscience des réalisations industrielles de leur pays. La France ne fait pas suffisamment de propagande en faveur de ses possibilités et de ses



réalisations. C'est désormais à et qui devait l'être. Un imp- plète un ensemble qui se de comparaison avec les autres de la compétition comparat- gais prouvent que la France qui lui est propre et aussi c- triel et technique du Maroc une participation accrue au- africain doit se placer dans u- loppement industriel et comm- question de compréhension n-

Mon jeune ami qui n'est de son inspiration de retrav- pente à rembarde qui mène

LE PALAIS

Au grand palais, il est douze ans à la curiosité au tout là dedans, des machines, journaux, des automobiles : chaque tournant, il faut s'c- chose.

La Syrie insiste sur son i- loppement de son équipement sur la possibilité de leur co- Leipzig et Prague ont délégué de leurs réalisations internes débouchés extérieurs

La Pologne qui occupa la construction mécanique e- tateur de machines qui atte- Une machine-outil d'appare- passé les mers est le tour

La Tchécoslovaquie qui i- sité de constitution d'un org- une partie importante de volume du commerce mond pour cent depuis 1937, la Tr- vers la politique des « écha- du commerce international. merciale entre tous les pays nissent un effort convainqu- rique Latine et aujourd'hui

La République Démocr- tèle à celui des autres dén- principaux sur l'industrie l- Pièces moteurs, matériels r- teur éventuel, avec de sur- ques et de photographie t- tout cela un parfum, un peu étudiée des produits manu-

DE EN 80 STANDS

Un reportage

de Hafid JELLABI



S.M. le Sultan inaugure la 13e Foire Internationale de Casablanca

Casablanca une lacune qui est comblée par le service de documentation commerciale présent et qui supporte toutes les délégations étrangères. Dans le cadre des techniques, les pavillons français présentent souvent un visage original. L'équipement industriel déjà à la France, recherchera cette nation dont l'avenir nord-africain de participation active au développement reste ne sera plus alors qu'une

Le visiteur modèle décide au hasard sa route centrale afin de monter la rampe imposante du Grand Palais.

DES CHIMERES

est difficile de suivre un garçon de commerce infatigable. Il y a de tout, des tapis, des bicyclettes, des produits Pepsi-Cola. Dans chaque allée à l'heure pour se faire expliquer quelque

intérêt touristique, la Tunisie sur le développement intérieur et les démocraties populaires sera extérieur. Les foires de Poznan, à Casablanca la propagande concrète nous semblent résolument ouvertes aux

Jadis une des dernières places dans le monde, devenue actuellement un pays exportateur standard international élevé. Le modeste mais dont la célébrité a augmenté BP-U7.

Sur le plan commercial la nécessité commerciale internationale, occupe une partie du grand palais. Dans le cadre qui a augmenté de plus de trente pour cent, la propagande semble résolument tournée vers le besoin dans le cadre très large de la vue de cette coopération commerciale industrielle tchécoslovaques fourmillant des jalons vers l'Asie, l'Amérique.

L'Allemagne fournit un effort parallèle, en axant ses efforts de développement et aussi l'optique, sont à la disposition de l'acheteur les remarquables appareils d'optique au renom mondial. Il s'ajoute à l'équipement qui se retrouve dans l'épure de tels tapis noués des pêcheurs

de la Baltique, la céramique et les arts gravés. La « Werkkunst » qui comprend le travail artistique, l'art industriel et les entreprises industrielles spéciales évolue vers un effort de présentation et de fini digne de la sensibilité artistique allemande. On ne peut que regretter que les extraordinaires réalisations d'imprimerie de Leipzig n'aient pas reçu une exposition en accord avec leur mérite.

A deux pas du stand de l'Allemagne Démocratique, il y a celui de « Démocratie » et d'« Ar Raï Al-Amm ». Cette visite est aussi un cours d'histoire marocaine. « L'Opinion du Peuple » et « Addif » organes du Mouvement Populaire dont le Secrétaire Général était Mohamed Hassan Ouazzani l'actuel leader du P.D.I. sont affichés.

L'un des numéros d'« Addif » expose en première page les photographies des manifestations populaires de Boufekrane qui en 1937 furent une des premières prises de conscience nationale de masse au Maroc.

Mon jeune compagnon se fait ensuite expliquer la fabrication d'un journal et l'on doit lui promettre de lui faire visiter nos imprimeries.

Après un coup d'œil aux tapis marocains, à l'ameublement, nous sortons par la porte-sud pour aboutir à la maison de verre du pavillon italien.

SCOOTERS ET QUATRO CENTO

L'Italie moderne est un singulier mélange. Du nord au sud l'allégeance à l'uniformité est une chose prohibée comme l'interdiction de marcher en dehors des clous. Des fresques de Dominico Zampieri aux usines Fiat, il n'y a qu'une différence de calendrier, des Toscans de Malaparte aux dégustateurs de Chianti une différence imperceptible. Il semblait que la gageure qui voulait concilier la manière de truster les succès dans les courses automobiles mondiales avec la manière de rêver au soleil à Capri était impossible, il paraît que le béotien que nous étions ne pouvait rien comprendre à cette ques-



Le stand de la Syrie

tion, puisque le pavillon italien lui apporte le démenti le plus formel.

L'on sait que Sa Majesté le Sultan, lors de son dernier voyage en Italie a rapporté la conviction de la nécessité de faire participer l'Italie à l'équipement industriel du Maroc. Curieux pays que celui-ci, qui exporte à la fois Silvana Mangano, les Fiat, le vin, le soufre, le fromage, Curzio Malaparte, la verrerie, et les mandolines. La technique italienne est assurément aujourd'hui à la hauteur de la technique mondiale. Nul ne peut mieux définir la participation italienne à la Foire de Casablanca que l'évocation du souvenir du film « Vacances Romaines », histoire où le scooter concurrençait étrangement la Via Appienne et le Pont Saint-Ange, Donnatello et les triomphes des Césars.

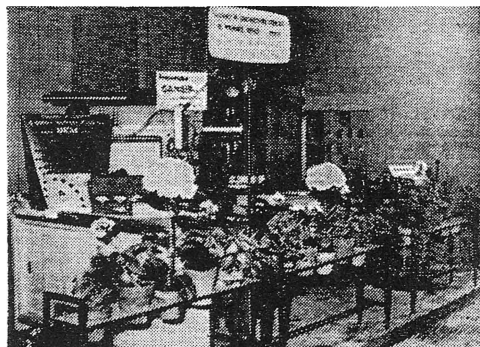
L'ASIE EN COMPLET VESTON

Après avoir bu un verre de lait, mon compagnon m'entraîne dans une course folle qui passait au milieu de tracteurs agricoles, de stands gastronomiques, de projections filmées, de dégustateurs de sandwiches, d'amateurs de tentes de camping, de travailleurs du cuivre et de distributeurs de prospectus.

Dans tout cela émergeait en intérêt, le pavillon de l'Allemagne de l'Ouest, avec sa présentation de voitures Mercedes et ses photographies des bords du Rhin où nous avons laissé la Lorelei de nos horizons perdus pour rentrer de plein pied au pavillon de la Chine Populaire.

C'est le royaume de l'Asie en complet veston et en robe imprimée. La présentation réalisée par la Chine Populaire a canalisé un immense succès de curiosité. Ses représentants commerciaux ressemblent à des jeunes gens au vieillissement impossible. Une nation de 600 millions d'habitants a envoyé à Casablanca ce qui lui semble utile dans la confrontation des possibilités d'échanges internationaux. Thé, bicyclettes, tissus, épices laissent cependant l'essentiel de la curiosité se porter sur les graphiques et les photographies de hautes tenues qui tendent à démontrer l'extraordinaire évolution du pays de Lao-Tseu et de Sun-Yat-Sen.

L'art chinois pour moderne qu'il soit n'a rien perdu de sa force d'expression et de sa délicatesse de conception. Les livres attirent l'œil et le fini de l'imprimerie et de la présentation en font des œuvres d'art. Une partie de l'exposition chinoise est consacrée à la communauté musulmane en Chine Populaire.



Une vue du pavillon de la France

Il y avait en visite un vieux monsieur qui avait longtemps habité en Extrême-Orient. Il se sentait là comme chez lui, commentant instamment, dirigeant une dizaine d'amis admiratifs.

L'ennuyeux de cette histoire, c'est qu'il faisait tout de même anachronique et que les mandarins à tresse ont rejoint depuis longtemps, Gengis Khan et les conquérants mongols dans les oubliettes de l'histoire, toutes révérences gardées.

Nous avons admiré après le vieux monsieur, une sorte de fruit abstrait, des enluminures remarquables et une dame qui demandait s'il y avait quelque chose à vendre. Il paraît qu'effectivement à la fin de la Foire, il y aura quelque chose à vendre.

A la sortie du stand chinois, des cahiers sont mis à la disposition des visiteurs à qui l'on demande de noter critiques et impressions. Nous avons croisé en le quittant, un officier américain, aviateur de la guerre de Corée, qui venait voir de quoi il retournait dans ce coin de Chine en territoire marocain. Il y fut d'ailleurs très cordialement accueilli ; il y a des choses réconfortantes dans cette Foire de Casablanca.

Sur ce symbole de compréhension mutuelle, nous avons mon compagnon et moi, été au Luna-Park de la Foire, afin de faire un tour de manège et cabasser des boîtes de conserves. En foi de quoi, nous pouvons affirmer que la technicité si élevée soit-elle, peut harmonieusement cohabiter avec la fête foraine. C'est tout du moins une leçon à retenir de la Foire Internationale de Casablanca.

François Mauriac et Alphonse Juin

Dans les colonnes de votre n° 16 de « Démocratie », vous avez publié un article signé Hafid JILLABI, au sujet de l'ouvrage récemment publié par Alphonse JUIN, sous le titre de « Le MAGHREB EN FEU ». L'auteur de l'article a profité de l'occasion qui lui était offerte, pour dévoiler quelques-unes des « affaires Juin », peut-être les moins mauvaises. Il a cité entr'autres, « l'affaire Rommel », puis « l'affaire Mohammed V », je veux supposer qu'il en connaît d'autres non moins « bonnes » qu'il sortira à l'occasion d'une réponse qu'il pourrait éventuellement faire à M. HENSY Victor, car celui-ci va tout de même un peu loin dans les jeux de l'esprit, lorsqu'il identifie la France à Alphonse JUIN même Maréchal de France et Académicien, par la grâce de... chut !

Je profite de ces quelques lignes pour vous adresser la copie d'une lettre que j'avais adressée à M. François MAURIAC, lorsqu'en septembre 1956, il avait tenu à « reblanchir » le Maréchal Juin, après sa prise de position à Vichy, en faveur d'un fédéralisme nord-africain.

Moustapha EL MAJHOUL

Monsieur,

Dans « l'Express » du 7 septembre 1956, vous avez écrit sous le titre « Défense du Maréchal JUIN » une suite de choses concernant ce personnage, qui font de lui, un tout autre homme que celui dont j'ai eu l'occasion de me faire un image au cours de son proconsulat au Maroc.

Alors que vous lui prêtez, gratuitement, une faculté d'adaptation intelligente et suffisamment désintéressée, moi je le tiens pour un opportuniste éhonté et froidement calculateur. Pour lui, en bon stratège militaire qu'il est, un seul objectif, arriver, quels que soient les chemins empruntés pour atteindre le but. Vous

A la mémoire d'Abdelwahed Laraki

Il y a un an, le docteur Omar Drissi et Abdelwahed Laraki tombaient victimes du fascisme. Le Maroc venait de perdre deux visages marquants de son histoire nationale, deux figures de sa lutte pour l'indépendance.

Peuple vivant, le Maroc ne doit pas oublier ceux qui ont tracé la voie de notre devenir. C'est dans ce sens que le nouvel hôpital du Batha, à Fes vient de recevoir le nom du docteur Omar Drissi. Cet hommage posthume du corps médical est une distinction amplement méritée et cette initiative est louable.

Mais, si le monde médical a pensé à perpétuer le souvenir du docteur Omar Drissi, nous aimerions que le monde enseignant suive la même voie pour Abdelwahed Laraki, cet homme qui a tant fait, et pour la libération de notre pays, et pour ce peuple qu'il aimait plus que lui-même. Sa devise pouvait se résumer en deux mots : Honneur et Bonté.

Le 28 avril, le Parti Démocrate de l'Indépendance a célébré son souvenir. Non loin du lieu où Abdelwahed Laraki tomba sous les balles de ses assassins, s'élevait aujourd'hui une blanche muraille, délimitant l'enceinte du nouveau collège de Bab-el Khokha. Laraki a vu naître ce collège ; ne semble-t-il pas destiné à porter le nom de cet homme qui fut le professeur estimé, l'homme de bien et le héros glorieux d'un Maroc qui lui doit tant.

Cette initiative doit aboutir. Il serait inadmissible que des querelles partisanes privent un des hommes dont le Maroc peut être fier d'un hommage plus que légitime.

Héros de la résistance, le professeur Laraki a laissé, à Fes et dans tout le Maroc, un souvenir qui ne s'effacera jamais.

Donner à un collège de cette ville qu'il aimait tant, le nom de l'ancien professeur de l'Université Karaouyne, ne peut être qu'un juste et posthume hommage de notre Maroc à un de ses fils dont il a le droit d'être fier

KARZAL
Fes

dites « qu'il a du faire quelques écoles » et, vous citez le Maroc ! Vous admettez peut-être avec moi, que cette école a été particulièrement onéreuse pour la France ? Vous dites aussi « qu'il n'a pas trop de nez et qu'il manque de vergogne ». Sur ce dernier point, je vous donne volontiers mon accord, mais pour ce qui est du nez c'est une tout autre affaire ! Alphonse JUIN a au contraire un nez remarquable, qui lui permet de déceler au moment opportun, lorsque sa position initiale devient dangereuse pour les projets qu'il nourrit. Nous l'avons vu manœuvrer à maintes reprises au Maroc et ailleurs ; son machiavélisme tenait en même temps de la fourberie et du cynisme.

Vous qui avez suivi avec intérêt le développement des événements du Maroc, vous n'avez pas besoin que je vous rappelle ses positions au regard du Sultan et de sa famille ; pas plus que celles qu'il a prises au face du nationalisme marocain. Là, comme Alger en 1942, lorsqu'il a senti que la situation devenait dangereuse pour son prestige de candidat au maréchalat, il a cédé la place à son adjutant le Général GUILLAUME. Ne pensez-vous pas qu'il a eu un nez « énarque », lorsque pour fuir les ennuis d'une longue captivité en Allemagne, il signa une déclaration sur l'honneur qu'il ne reprendrait pas les armes contre les Allemands ? Puis, lorsqu'il vint se mettre à la disposition de PETAIN qui à titre de remerciement lui offrit le commandement supérieur des troupes au Maroc, poste qu'il troqua ensuite contre celui de commandant en chef en Afrique du Nord. C'est à ce poste qu'il devait en 1942 le 8 novembre donner la mesure de son nez. Lorsque les Anglo-Américains débarquèrent à Alger, initialement il fut contre et le sang coula à Alger (comme il coula au Maroc grâce à NOGUES autre opportuniste, mais celui-là malchanceux), mais son nez infaillible lui décela le danger et, ce fut le ralliement à GIRAUD, puis à DE GAULLE. La voie était enfin ouverte ! JUIN, « le cornichon d'Alger » allait pouvoir atteindre les sommets jusque là inaccessibles.

Les nouvelles positions de JUIN reconnaissant la sagesse politique de MOHAMMED V, comme celle qui le conduisit à reconnaître le bien fondé du projet de fédéralisme, sont certainement des assurances souscrites pour garantir son avenir.

Votre plaidoirie ne lui était pas indispensable, mais le cas échéant, il saura s'en souvenir et vous prendre pour caution.

Veuillez agréer Monsieur, l'expression de ma haute considération.

LE MAROC EST MALADE SON PEUPLE SOUFFRE

Aujourd'hui, notre pays traverse une grave crise politique, économique et sociale. Il a besoin des efforts constants et incessants de chaque patriote pour surmonter les difficultés avec énergie, décourager les égoïstes et ceux qui agissent exclusivement pour leur compte personnel et pour seulement grandir leur prestige dans le milieu marocain.

La France a cédé le contrôle du Maroc aux responsables marocains dans la période où le pays se trouvait face au meilleur et au pire. Elle l'a laissé épuisé après une lutte sans merci pour son accession à l'Indépendance. Il est encore souffrant. Il gémit. Il n'a pas trouvé l'équipe d'hommes énergiques capables d'apporter remède à la gravité de la situation.

Si nous désirons courageusement affronter cette crise, il faudrait constituer un gouvernement représentant toutes les tendances politiques. De cette façon, toutes les opinions du peuple se rencontreraient pour définir après études et discussions un plan légal et juste qui serait le meilleur pour tous.

Nos hommes politiques depuis leur prise de pouvoir n'ont pas su résoudre les problèmes hérités de l'ère du colonialisme et dont la classe ouvrière souffre. Jusqu'à ce jour, la mission du Gouvernement a abouti à un cuisant échec. Depuis le retour triomphal de SA MAJESTÉ LE ROI et depuis l'INDEPENDANCE aucun fait politique méritoire n'a été enregistré au cours de la carrière du Gouvernement actuel. Au contraire, des capitaux énormes ont été transférés à l'étranger, ce qui a eu pour conséquence l'effondrement de l'économie nationale et la perte de confiance chez les étrangers. Ajoutons à cela le mécontentement général qui subsiste chez les infortunés. Par exemple, la classe ouvrière est incapable de supporter toute seule le poids de la souffrance. Elle voudrait à tout prix éviter la menace de la famine et de la misère.

Pour sauver la Patrie de ces effrayantes prévisions, il faudrait que le Gouvernement interrompe son orchestre de propagandes tapageuses et applique une politique efficace qui contribuerait à la solution des problèmes fondamentaux.

Ce n'est que grâce à l'appui total du peuple que le Maroc pourrait rétablir sa santé. Le temps passe. Il faut agir vite et bien. Il faut éliminer les bavards et les insolents qui nuisent aux intérêts suprêmes de la Nation, ceux qui sèment le désordre dans les rangs des tendances politiques diverses. Les habitants de cet Empire fortuné ont foi en leur Auguste Roi, en la souveraineté de la Patrie, en la force de leur jeune armée, en la vertu de leurs ancêtres.

BERRADA ABDERRAZAK

Justice et Sécurité

Dernièrement sous la signature d'Al Jahid, je posais une question aux lecteurs de « Démocratie » (n° 16), à laquelle d'ailleurs je leur laisse le soin de répondre...

Aujourd'hui, je ne pose pas directement une question mais je fais un « vœu ». Il y a quelques jours, était assassinée à Oujda une personnalité ayant eu un rôle des plus importants dans la Résistance ; son meurtre fit, entre parenthèses, beaucoup de bruit, et les rumeurs les plus fantaisistes ne manquèrent pas de circuler à ce propos.

Pour être précis tout en restant dans le cadre de la concision, signalons que le meurtre fut perpétré à une heure relativement tardive, aux environs de minuit, dans la rue la plus grande et la plus fréquentée de ce qu'on pourrait appeler la « Médina ». Cette rue est encore enluminée à minuit, surtout en période de Carême, pour être « trop silencieuse ».

Bref... le meurtre a été commis... l'assassin a fui, comme d'habitude. Les rumeurs ne sont que des « rumeurs »... et les services compétents ennuient (du moins on l'espère).

Sous quelle étiquette peut-on classer cet assassinat ? A en croire les « rumeurs » le motif « politique » est le plus valable, reste à connaître la vérité... Il y a une justice, il y a une police, aussi a-t-on pleinement confiance pour que les coupables soient châtiés et durement « de n'importe que feu qu'ils se chauffent ». En effet, c'est en ce moment plus que jamais cette période dite de transition qu'il faudrait éliminer les extrémistes de tout bord.

S'au lieu de discours et de démagogie, on mettait au Maroc des hommes de poigne surpassant tout « organisme local », ces risques d'incidents s'ils n'étaient pas enrayés définitivement, du moins seraient le plus souvent écartés.

En effet il nous paraît fort logique que le temps « Revolver-Nidam » soit révolu et qu'il laisse place à la JUSTICE et la SECURITE.

Que diraient ceux qui nous regardent, qui diraient ceux qui ont vu naître le Maroc et qui diraient nos ennemis s'ils venaient à apprendre que la justice se fait chez nous, sous la gachette ? ...

Mohammed YACOUBI

CRIME A SAKKA

Le petit village de Saka vient d'être le théâtre d'un crime odieux. Notre camarade Mohamed Ben Ameur El Barnoussi est mort dans sa cellule, à la suite de violences administrées par un grand spécialiste de la torture, et après avoir été privé d'eau et de nourriture pendant neuf jours.

Le tortionnaire n'est pas inconnu dans la région. Ce n'est autre que le Caïd Britel, que la sensibilité et l'esprit partisan ont amené jusqu'au poste de Commandement dans une région où, il entend arbitrairement faire la loi.

Ce triste personnage a ordonné la fermeture du bureau du P.D.I., et adressé des menaces au Secrétaire de notre section de la ville de Taza.

La Fédération P.D.I. de la province de Taza a envoyé une vigoureuse protestation aux autorités qui promirent d'ouvrir une enquête.

La promesse ne fut jamais tenue, bien sûr. Une lettre envoyée à ces mêmes autorités de la Province (n° 318, le jeudi 11-4-57), resta sans réponse. De résultats point. Le Super-Caïd Miloud Bel Arabi fut avisé également mais, avec sa négligence habituelle dans de pareilles circonstances, il ne prit même pas la peine de faire réouvrir notre bureau de Saka, bien qu'il ait lui-même constaté les faits sur place.

Voilà ce qui en dit assez sur la part de responsabilités des hommes qui sont sensés représenter la légalité et exercer la justice.

El Barnoussi eut la seule réaction que l'on puisse attendre d'un militant ardent et courageux. Il revint à Saka, rouvrit le bureau du Parti et poursuivit la lutte engagée contre la réaction fasciste.

Britel ne s'avoua point vaincu. Il fit arrêter El Barnoussi. On connaît la suite. Elle n'honore pas les autorités locales ; plus grave encore, elle porte atteinte au moral de la nation en même temps qu'à la réputation de notre pays.

Notre camarade Mohamed Ben Ameur El Barnoussi devant la dépuille duquel nous nous inclinons avec douleur et révolte est mort victime des barbares qui veulent faire de ce pays un enfer nazi pour assouvir leurs appétits malsains.

Son nom vient s'ajouter à la liste déjà longue des martyrs de la Démocratie dans ce pays. Mais sa mort ne sera pas vaine. Militant intépide, courageux et lucide il a su dans sa lointaine province ouvrir la voie aux idées de progrès, d'évolution et de liberté.

Ses amis resteront fidèles à son souvenir, particulièrement ceux de Taza et de Saka qui conti-

nueront le combat au cours duquel il est tombé.

C'est avec émotion que nous nous adressons à S.M. le Sultan pour Lui demander que soit châtiés ceux qui au lieu de commander dignement, abusent de leur pouvoir pour assouvir leur haine partisane.

Nous réclamons la constitution d'une commission d'enquête pour le drame de Saka et pour toutes les injustices qui se commettent sur le territoire marocain.

Après les enlèvements de Brahim Ouazzani, d'Abdelkader Berrada et de l'assassinat d'Aldelwahed Laraoui, la mort dans une cellule, par les privations et les sévices de notre camarade Mohamed Ben Ameur El Barnoussi, vient confirmer notre opinion que l'atmosphère de notre pays restera invivable tant que la Démocratie ne sera pas instaurée rapidement.

Tous les démocrates du Maroc doivent rester vigilants, serrer leurs rangs et manifester leur solidarité et leur volonté inébranlable de lutter contre les forces du mal qui veulent asservir le peuple marocain par l'expression de leur fascisme antinational.

« DEMOCRATIE »

REVUE DE LA PRESSE

La Convention Judiciaire, le budget et l'ossature de l'infrastructure économique interne préoccupent les éditorialistes de la presse marocaine.

C'est ainsi qu'à propos de la Convention Judiciaire, nous lisons dans « Ar Raï Al-Amm » :

« Des négociations sont en cours actuellement à Rabat pour conclure une convention judiciaire entre le Maroc et la France, dont le but est de définir le genre des tribunaux qui connaîtront les affaires des étrangers et en particulier des Français, qui en constituent l'importante majorité. Cette convention vise également à déterminer le code dont feront usage ces juridictions vis-à-vis des Etrangers.

« Nous aurions aimé que les Français fassent confiance à la justice marocaine pour connaître de leurs différends comme cela se pratique pour les étrangers demeurant dans les autres pays indépendants et nous aurions été très heureux si les Etrangers résidant au Maroc s'étaient persuadés de l'inutilité d'une convention spéciale fixant les privilèges judiciaires accordés aux Etrangers.

« Notre fervent désir est de voir les Etrangers faire confiance à nos tribunaux comme le font d'autres Etrangers aux juridictions de pays civilisés dans lesquels ils vivent au milieu des habitants.

« Cependant étant donné que ces Etrangers ne font pas entièrement confiance à la justice marocaine et en attendant qu'ils le fassent, il faut trouver des solutions temporaires pour leur redonner cette confiance perdue dans le cadre de la souveraineté marocaine et sans qu'aucune atteinte n'y soit portée.

« Nous savons plus que quiconque qu'il n'est pas possible aux étrangers de s'établir dans ce pays tant qu'ils ne seront pas convaincus qu'ils peuvent faire foi à notre justice. De même la situation économique ici ne pourra prospérer, les projets ne pourront être financés ni le pays industrialisé si nous ne possédons pas une justice impartiale, saine, se plaçant au-dessus de toutes considérations religieuses, raciales et doctrinaires. C'est pour cela que nous sommes obligés d'accorder aux Etrangers qui ont choisi de vivre dans notre Pays et de participer à notre activité économique et commerciale, des garanties dans le domaine judiciaire. Telle est l'origine de la conclusion de cette convention entre le Maroc et la France.

« Et pour parler plus clairement : les Tribunaux qui ont été créés par le

Dahir de 1913 qui rendaient leurs jugements au temps de l'ex-protectorat au nom de S.M. le Sultan et du Président de la République étaient des juridictions purement marocaines car ils émanaient d'un texte marocain et appliquaient des codes fixés également par des dahirs chérifiens. C'étaient donc des tribunaux marocains à la tête desquels avaient été mis des magistrats de nationalité française. Leur organisation moderne en faisait les meilleures juridictions qui réglaient les affaires en s'appuyant sur des textes légaux.

« Nous acceptons le principe de mettre temporairement à la disposition des Etrangers ces tribunaux marocains et ces codes marocains en attendant que le pays puisse rapidement former nos jeunes magistrats qui doivent se pénétrer de la culture judiciaire moderne pour remplacer le plutôt possible leurs confrères français. C'est le seul moyen de marocaniser rapidement la justice et alors la convention judiciaire perdra sa raison d'être... »

« Confluent » quant à lui inspire à son éditorialiste quelques réflexions amères sur l'avenir économique du pays.

« La fin recherchée est bien, comme ailleurs dans le monde, de mettre l'économie au service de l'homme. Mais dans l'ordre des moyens, l'économie marocaine trouve ses assises sur un fait sociologique et donc humain : la présence sur ces terres du Maghreb de deux communautés très différentes l'une de l'autre, la marocaine et la française, l'une de beaucoup la plus nombreuse, mais encore rivée à une économie pastorale et artisanale de satisfaction des besoins familiaux, et l'autre, petite en nombre, mais grande en efficacité, formée à une économie de rendement liée à l'emploi des techniques modernes.

Or, une partie de l'économie marocaine s'est effondrée depuis un an. Rien cependant n'est changé dans la structure économique du pays, et la conjoncture extérieure dénote une tendance générale à l'expansion. Il faut donc chercher les causes de cet effondrement dans des circonstances particulières et il est important de les déceler pour agir sur elles.

Ces causes sont d'ordre politique, puis par voie de conséquence, d'ordre sociologique. Les changements survenus au Maroc, les événements extérieurs et intérieurs ont contribué à faire se re-

plier sur elles-mêmes les deux communautés marocaine et française.

La communauté française continue trop souvent à vivre dans une optique de Protectorat, c'est-à-dire s'occupe essentiellement d'elle-même, de sa vie propre, sans référence au bien commun de la nation dont elle est l'hôte. Cette situation remonte évidemment à l'époque précédente. Mais elle est devenue beaucoup plus aiguë depuis la proclamation de l'Indépendance.

La communauté marocaine de son côté, a tendance à ignorer plus ou moins la communauté française et semble vouloir

- dans ses dirigeants, ne pas utiliser suffisamment les services de cette communauté ;
- dans ses éléments populaires, puisamment aidés dans leurs tendances par les moyens d'expression et notamment la presse, considérer la communauté française, taxée à peu près uniformément de « colonialiste » comme la cause de tous ses maux.

Le repliement des deux communautés sur elles-mêmes, la rupture plus ou moins complète des contacts, la disparition de la confiance ont eu des conséquences directes sur le plan économique :

- a) elles ont amené la communauté française à resserrer au maximum ses dépenses et ses investissements,
- b) elles ont fait fuir les capitaux extérieurs privés et publics. Les capitaux ne s'investissent pas dans un pays divisé.

La cause de la crise économique réside donc essentiellement dans cette attitude des deux communautés.

Il en résulte une diminution considérable d'activité, l'arrêt ou la faillite de nombreuses industries et commerces, les licenciements massifs de personnel et un chômage grandissant.

Enfin dans sa revue de presse « Stocks et Marchés » en date du 9 mai, reproduit l'opinion d'« Ar Raï Al-Amm » sur l'épineuse question budgétaire :

« La presse nous a informés que la commission économique de l'Assemblée Nationale Consultative a été convoquée ces derniers jours pour étudier le budget d'équipement dont le montant est évalué à 40 milliards. Le budget d'équipement est le miroir qui reflète l'activité positive de l'Etat dans l'édification de l'ossature économique du pays. Il exprime aussi les réalisations qui pro-

fitent au peuple dans les domaines santé, instruction, urbanisme, etc... et qui profitent à la Nation derrière la construction d'une ossature économique moderne. Nous nous étonnons du fait que ce budget, qui devait être préparé par le mois de janvier ait été retardé jusqu'au mois d'avril alors qu'il constitue le sang qui doit circuler dans les artères et les veines du Maroc...

« Si nous passons sur ce retard qui est préjudiciable à notre économie, nous ne saurions passer sur le fait que ce budget est fondé seulement sur des promesses de crédits éventuellement accordés selon l'affirmation du Ministre par des pays amis.

« Cela signifie en réalité que le budget d'équipement qu'on va soumettre à l'étude est un budget qui existera sur le papier et sur le papier seulement : malgré que sur le dit papier, il se présente d'une façon rationnelle, avec ses sections, ses articles...

« Il semble que le Ministère de l'Economie nationale ait oublié, ou ait feint d'oublier que les ressources principales du budget d'équipement sont les recettes de l'Etat, et ait construit son budget dans son ensemble sur des crédits étrangers, dont le sort est lié au règlement de nombreux problèmes pendants entre le Maroc et les « pays amis ».

« L'aide française sur laquelle le Maroc peut compter est liée aux relations franco-marocaines qui sont actuellement au point mort...

« D'autre part, l'aide américaine attendue ne dépasse pas sept milliards. Elle sera livrée en marchandises dont le produit de la vente au Maroc alimentera le budget d'équipement. Cette vente dépendra de l'aisance et du pouvoir d'achat de la population. En outre, ces sept milliards représentent à peine le 1/5 du budget inscrit sur le papier.

« Si nous avons à tirer des conclusions de cette grave situation que nous traversons, nous constatons que les caisses de l'Etat sont vides et que les reproches faits par le Ministre de l'Economie à son prédécesseur aux finances peuvent lui être attribués aujourd'hui...

« Il appartient au gouvernement actuel de réaliser le programme qu'il a promis pour accéder au pouvoir, sinon le peuple proclamera lui-même l'incapacité de ce dernier qui n'aura plus qu'à abandonner les responsabilités du pouvoir pour sauver le Maroc du précipice où il tombera certainement si la situation demeure ce qu'elle est ».

Le Moghreb et ses Mages

par Maurice MASCHINO



Une littérature qui se fait, qui se cherche, une littérature sans passé n'a pas d'histoire. Il est donc vain d'y chercher des caractéristiques déterminées, des « traits essentiels », comme disent les manuels : elle n'a pas d'essence, il lui suffit d'exister. Mais cette existence n'est pas informelle, elle s'invente un style, et ce style a un sens ; il manifeste un choix, une intention que l'œuvre écrite réalise et révèle, et que l'histoire conditionne. La compréhension historique de l'œuvre est ici primordiale. Sans doute tout écrit est-il situé dans le temps, il est daté, localisé, il s'insère dans un contexte historique, mais l'histoire à laquelle on le réfère d'ordinaire relève elle-même de la littérature. C'est ainsi, du moins, que procède la critique traditionnelle : on explique, par exemple, l'émergence du Romantisme en France comme une réaction naturelle contre le rationalisme desséchant des écrivains du 18^e siècle, et l'on cite accessoirement, l'influence de la Révolution de 1789. L'histoire littéraire paraît alors en décalage, comme en retrait de l'histoire concrète, elle devient une abstraction, on l'a vidée de sa temporalité, la date n'est plus qu'un point de repère. On conçoit le discrédit qu'en retire la littérature, qui semble étrangère à la vie et qui flotte, gratuite, en dehors de l'histoire.

Ce discrédit n'épargne guère la littérature nord-africaine de langue française. Pourtant, elle n'a pas d'antécédents, et le recours à une critique strictement littéraire paraît impossible : il n'y a pas de critères ni de doctrines, pas d'écoles ni de programmes ; et il y a peu d'écrivains : DRISS CHRAÏBI et AHMED SEFRIQUI, au Maroc ; FERAOUN, YAMMERI, MOHAMED DIB, KATEB YACINE en Algérie. La Tunisie avec Albert Memmi je crois, n'en possède pas davantage. Leur production se limite à quelques romans, des essais ; le genre dramatique, entre autres est négligé (1) ; la langue, l'édition sont françaises. La critique est alors tentée d'intégrer ces écrivains dans un contexte français, et certains, d'ailleurs, lui en savent gré : ils ont reçu un Prix ; mais ce procédé porte à faux, et la signification véritable de l'œuvre lui échappe.

Récemment, un hebdomadaire parisien présentait à ses lecteurs le dernier roman de MOULOU FERAOUN, *Les Chemins qui montent* : il exposait le sujet, il racontait l'intrigue, puis il terminait en saluant la sincérité du ton et la fermeté du style ; l'œuvre, du coup, se réduisait à un exercice romanesque ; peut-être, en effet, n'est-elle rien d'autre, mais de cette mutilation l'auteur seul doit être responsable, et il n'appartient pas au critique de la faire sienne. De toute façon, la signification d'une œuvre ne peut être purement formelle, le « fond », c'est toujours un projet, l'entreprise d'un homme qui a choisi de se réaliser par le truchement de la création littéraire, et cette entreprise elle-même, comme les moyens qu'elle utilise, ne se comprennent qu'en fonction de sa détermination historique.

Que la littérature nord-africaine n'ait produit que peu d'œuvres, que ces œuvres soient presque toutes des romans, que leurs auteurs méconnaissent souvent leur fonction, ces constatations, qui n'équivalent nullement à une condamnation, ne découragent leur sens et leur portée que dans le contexte humain, le milieu social et politique, auquel il importe toujours de les rapporter.

C'est dans un monde cassé qu'ont vécu, dès leur enfance, les écrivains nord-africains, et l'inauthentique a marqué leur évolution ; c'est dans l'ambiguïté qu'ils se sont découverts. Sans doute l'œuvre de culture provoquée-t-elle toujours comme un déplacement de l'âme, la remise en question d'un univers auquel l'esprit, spontanément, adhère ; dans le *Discours de la Méthode*, DESCARTES évoque cet ébranlement de l'être qui découvre, brusquement, l'incertitude de ses croyances, l'inconstance d'un savoir qu'il jugeait hors de doute ; et l'on sait qu'il existerait une certaine forme d'assurance qui s'apparente à la stupidité, et que penser, c'est douter. Mais ce doute, d'ordinaire, se résorbe, l'ébranlement cesse, et l'âme s'intègre, guérie, à un monde de valeurs renouvelées, elle se réajuste aisément : c'est qu'elle n'est pas seule, et qu'elle demeure son vertige n'entrechoque que des idées, la tête tourne, mais les pieds restent fermes : DESCARTES, provisoirement, garde la morale commune. Les intellectuels nord-africains souffrent, au contraire, d'une brisure plus grave : en accédant à la culture occidentale, ils se coupent de leur milieu, et ils le jugent ; mais ce retrait reste purement négatif, ils ne s'intègrent pas, inversement, à une autre communauté ; bâtarde là-bas, bâtarde ici : l'étranger dans la maison. Leur doute remet en cause le style même de leur existence, leur question, qui est de vie ou de mort, reste sans réponse. Ce mal de l'âme, il faut pourtant qu'ils s'en délivrent.

Cette délivrance, la littérature, entre autres, la leur apporte. Écrire, pour eux, c'est se défaire d'eux-mêmes, de leurs contradictions, de leurs incohérences, c'est rejeter hors de soi le mal qui gêne et promouvoir en soi un équilibre, une harmonie dont l'absence, précisément, le manque est éprouvé, dans l'angoisse, comme une diminution de l'être. S'exprimer, c'est exprimer de son âme la bêtardise, l'en chasser, et prendre forme humaine. La littérature représente un mode de réalisation et d'affirmation de soi, elle constitue un moyen, d'usage très personnel, d'auto-fabrication.

Aussi ces écrivains se feront-ils, d'abord, romanciers. Certes, le roman ne se confond pas avec le journal intime, mais c'est peut-être le genre qui permet le mieux à l'auteur de se purger l'âme, et de se débarrasser de ses hantises. La fabulation équivaut ici à un rêve éveillé, et le rêve, qui l'ignore, est « la réalisation déguisée d'un désir refoulé » ; ce déguisement ne contrarie nullement la projection du conflit, il la facilite et trompe le contrôle que la conscience exerce sur elle-même. Les pistes sont brouillées, et l'expression, plus libre. L'imagerie romanesque exprime, en les dissimulant, les sentiments intimes de l'âme ; mais la dissimulation compense une sublimation en quoi consiste, justement, la création artistique. Le drame personnel fournit la matière de l'œuvre, les matériaux du roman, que l'artiste élabore, qu'il informe et transforme. Par là il se libère, car à la passivité du rêve il substitue et oppose la créativité de l'esprit. Une œuvre d'art ne se écrit jamais à l'expression pure et simple de complexes ou de conflits intérieurs ; ce n'est pas une chose, mais l'acte d'une liberté, c'est le mouvement par lequel l'artiste dépasse le donné et se recrée en l'assumant.

Les romans des jeunes écrivains

nord-africains illustrent cette entreprise de libération individuelle que l'on vient d'évoquer : LE PASSE SIMPLE, de Driss Chraïbi, LE FILS DU PAUVRE, de Feraoun, LA BOITE A MERVEILLE, de Sefrioui, sont manifestement autobiographiques ; mais c'est davantage le récit d'une âme qu'il y faut chercher, et de ses aventures, que le rappel d'événements ou de situations objectifs ; l'important est leur retentissement intérieur. Son absence condamne l'œuvre à un échec presque certain ; Chraïbi, qui n'a pas vécu, ni souffert, la souffrance des Boucs, a raté son roman. Ce ragaie est éloquent : ces jeunes auteurs ne s'intéressent que secondairement aux autres.

Cependant, et précisément parce qu'il est une entreprise dans laquelle l'homme s'engage, le roman n'a pas qu'une fonction de purification et d'affirmation de soi, il est aussi contestation. Contestation de soi, d'abord, refus d'un homme à n'être que ce qu'il est : le romancier nord-africain ne s'engue pas dans une nature bâtarde et équivoque, il n'accepte pas de n'être que le produit, que le résultat passif de circonstances historiques, il lui faut s'inventer. Mais cette contestation de soi, d'un soi préfabriqué par les autres, elle devient, du même coup, contestation d'autrui. En rejetant cette nature, qu'il tient des autres, c'est les autres aussi qu'il rejette et condamne. Parfois la révolte est totale ; ainsi, les romans de Feraoun présentent-ils des êtres largués, la conscience solitaire qui s'est butée dans le non de l'opposition systématique, et que tenait le suicide : Amer n'Amer, dans LES CHEMINS QUI MONTENT, ne se reconnaît pas dans les Kabyries de son village, il les méprise, il n'est plus du pays, il n'est d'aucun pays, il rejette tout et rien ne compense, en lui, cette absence. LE PASSE SIMPLE, également, se présente comme le rejet brutal d'un style de vie, d'une existence que renie son héros, sans que ce reniement entraîne un remaniement, une rénovation de l'être. NEDJMA, de Kateb Yacine, semble plus radical, c'est une civilisation qu'il juge et conteste et le principe, peut-être, de cette civilisation.

Pourtant, cette révolte ne va pas sans nuances, et de taille. Certes, elle s'enracine communément dans une cassure de l'âme, dans une déchirure qui renvoie elle-même à un déséquilibre objectif. L'œuvre se présente d'abord comme une tentative de récupération d'un être délogé, c'est une œuvre d'humanisation et d'édification de la personne. Et se poser c'est premièrement s'opposer. On sait que la personnalité d'un individu se détermine à travers et au moyen d'une série de crises, et ces crises témoignent d'une conscience qui se forme, ce sont, en quelque sorte, des mues de la conscience. La crise d'adolescence, en particulier, se signale par sa violence, et la révolte qu'elle entraîne, qui est souvent radicale. Ainsi se conçoit-il que la révolte des écrivains nord-africains ait pu être totale, et d'abord solitaire : Chraïbi en est un exemple. Mais cette révolte, à son tour, se dépasse et se précise : c'est un état de fait qui l'a déclenchée, et c'est moins le heurt de deux civilisations, comme on le répète, que les conditions déplorables de cette rencontre. Or l'homme nouveau que le romancier édifie et qu'il réalise par la médiation de l'art, cet homme-là s'éprouve, encore incomplet, et sa liberté, son humanité ne recevra sa pleine signification que de son

enracinement dans une œuvre de

libération, d'humanisation collective. Aussi le non de la révolte, d'abord catégorique et total, porte-t-il en lui l'exigence de son propre dépassement : ce n'est pas le milieu familial qui fait de moi un déclassé, ni le milieu culturel qui est la raison de mon déchéance, c'est le type très particulier de leur coexistence qui engendre ma souffrance : il y a peut-être des raisons objectives à ce déclassement. Dès lors, l'accusation se précise : un ordre se trouve mis en question, qui est celui de l'esclavage et de l'exploitation. « Évolué », primé, je demeure déclassé ? C'est que je suis encore, comme les autres, quoique d'une autre manière, un esclave ; ma liberté n'est qu'illusoire, car elle trouve, dans celle des autres, non une limite, mais sa condition, et ma libération reste partielle ; son achèvement dépend de sa participation sans réserve à l'œuvre de libération collective.

Cette révélation, l'écrivain nord-africain la doit, quand elle le touche, à ce milieu, précisément, qu'il condamne, dont il se croyait, peut-être, détaché, car les autres ne l'ont pas attendu pour s'inventer une humanité d'homme libre, et ils se sont révoltés. Dans cette révolte, l'écrivain reconnaît sa liberté il retrouve ces autres que souvent il a reniés ou ignorés, et il les rejoint : il est regrettable que ce soit quelquefois très tard... Car sa place est parmi eux, et cette justification qu'il cherchait parfois dans une lointaine, ou prudente, retraite, en fin de compte, il la tient d'eux. Sa tâche, au milieu d'eux, est d'éclairer l'époque, d'influer sur elle, il a des charges et des devoirs, et la littérature : une fonction sociale. De la sorte, l'écrivain se réalise pleinement, et son engagement, loin de compromettre la valeur esthétique de l'œuvre, la préserve ; car cette œuvre est œuvre de vie, et la vérité l'habite. En se réconciliant avec les hommes, l'artiste se réconcilie avec lui-même, il découvre, dans l'acceptation de sa mission, la justification qu'il attendait en vain de sa révolte solitaire.

Il appartient aux jeunes écrivains nord-africains de reconnaître et d'assumer, dans leurs œuvres, l'implication réciproque du collectif et de la personne. Certains, depuis longtemps, militent, et confèrent à leurs écrits cette dimension sociale qui les valorise en les engageant : il se savent et se veulent acteurs d'un drame collectif qu'ils entendent jouer, et risquer. Je pense, entre autres, à Mohamed Dib : L'INCENDIE, par exemple, témoigne de la détresse paysanne en Algérie. Mais il semble que d'autres se crispent dans le non, désormais stérile, de la révolte individuelle, et qu'ils se figent dans le sot orgueil de l'intellectuel en chambre ; tandis que d'autres, encore, s'abandonnent innocemment, avant un saut ou une fontaine, au plaisir futile d'une rêverie à la Tharaud. Il serait injuste cependant de les condamner sans appel, et l'on peut espérer qu'ils accompliront leur tâche d'écrivain, qui ne consiste pas à fabriquer des guides touristiques pour étrangers curieux, mais à témoigner de l'homme dans sa vérité.

(1) Nous nous proposons, dans un prochain article, d'étudier la pièce de Kateb Yacine, LE CADAVRE ENCEPTE.

TRIBUNE LIBRE

Après une année : Un premier point de la situation

Après une expérience d'une année d'indépendance, il est possible, peut-être, de faire d'ici un premier point de la situation sous l'angle psychologique, à l'intérieur du pays.

On ne s'arrêtera pas aux réalisations heureuses accomplies entre temps : armée, diplomatie, etc... car l'homme en général est un ingrat. Il ferme facilement les yeux sur le bien qu'on lui a fait et ne voit que ce qui reste encore à faire.

En fait, dans l'état actuel des choses, il n'y a pas une seule critique, pas un seul vœu de l'homme de la rue, qui ne puissent trouver rapidement remède ou satisfaction.

Le présent article n'a d'autre but que d'aider les intéressés à embrasser d'un seul coup d'œil, l'ensemble des desiderata des citoyens pour essayer de les satisfaire et se rallier ainsi tous les suffrages.

Chômage, mendicité, cherté de vie, parfois brutalité et abus d'autorité de la part de certains fonctionnaires, ne constituent pas des phénomènes nouveaux ou particuliers au Maroc. Ils risquent cependant, s'ils ne sont jugulés rapidement, de détériorer une situation qui allait en évoluant sans trop de heurts et assez favorablement. Les signes de mauvaise humeur se font de plus en plus fréquents et même tapageurs on les encourage parfois et c'est très répréhensible lorsqu'on a affaire à un Gouvernement qui fait tout ce qu'il peut pour éviter les sujets de mécontentement.

Or, il ne dépend pas toujours des Gouvernements de faire face à toutes nécessités de l'heure et à tous les dangers qui menacent.

Mais, en attendant de pouvoir conjurer d'une manière efficace, les difficultés qui se présentent, un gouvernement doit s'ingénier dans le concret, à aider les masses à patienter, à les empêcher de se décourager et de désespérer. Il doit écouter de bonne grâce les suggestions, les mises en garde, les critiques fondées et en faire son esprit, le cas échéant : seuls les anges sont infallibles.

Quant à l'attitude de certains gouvernements qui consiste à accuser systématiquement de « pessimisme », de destruction et de « démoralisation des masses », tout citoyen qui « ose », qui se permet de soulever la moindre objection ou d'émettre la plus petite observation sur la marche des affaires de son pays, eh ! bien, cette attitude gouvernementale n'a rien de politique, elle n'est rien moins que dangereuse et antidémocratique. Pratiquement elle donne beau jeu au plus fort et lui permet tous les abus, mais elle ne peut durer qu'un temps.

Certes, il ne faut pas exciter les esprits, il ne faut pas aggraver la situation, mais il ne faut pas non plus décréter : « que parce que tout va bien pour une minorité de privilégiés, tout doit bien aller pour les masses », pour qui, en fait, rien ne va.

Il deviendrait trop facile dans ces conditions, pour un quelconque gouvernement, de prétexter ainsi des chefs d'accusation analogues pour imposer le silence, agir à sa guise et condamner de la sorte jusqu'à l'idée la plus élémentaire de démocratie.

Toutefois, il est certains sujets de mécontentement que le Gouvernement pourrait supprimer immédiatement pour assainir l'atmosphère morale du pays. Un bon moral peut certes, faire supporter bien des épreuves et des privations.

Mais, pour la création de ce climat favorable, il faudrait, entre autres, commencer par donner satisfaction aux vœux du peuple qui estime :

— 1°) que le Gouvernement, qui ne dément assurément pas de baguette magique, pour tout transformer ou réaliser du jour au lendemain doit se ressaisir et procéder assez rapidement à une épuration salubre et nécessaire de la fonction publique ainsi que de toutes les branches de l'activité nationale. Il doit de même envisager le changement de toute une certaine nomenclature d'ici, par exemple : les termes de caïd, pacha, khalifa, moqaddem, cheikh etc..., qui crispent et indisposent rien qu'à les entendre.

Il y aurait, par ailleurs, un autre spectacle, à peu près du même genre à supprimer aussi : c'est celui de cette légion d'usurpateurs (les véritables patriotes, eux, sont hors de cause) qui se targuent de la qualité de « résistants », de « fidayin » et

qui, profitant du débordement du Gouvernement et des circonstances, pêchent tranquillement en eau trouble, eau qu'ils contribuent à troubler encore davantage de par leur seule présence.

— 2°) le peuple désire une révision des « investitures » pour que, seules la compétence relative et l'impartialité président à la désignation des agents et fonctionnaires de l'Etat, au lieu et place de l'esprit partisan, des protections, des « réparations », des récompenses, comme s'il s'agissait de partager un butin, ou des complaisances, sans trop de souci des intérêts supérieurs du pays ou du droit des citoyens à voir leur destinée en bonnes mains.

Aussrément, pour apaiser les inquiétudes et dissiper le scepticisme qui s'empare, jour après jour des esprits, il faut que chaque citoyen puisse sentir sa sécurité matérielle et individuelle solidement assurée, ce qui est loin d'être le cas pour le moment.

Or, cette précarité de la situation n'est ressentie que par les sans moyens, les sans défense, c'est-à-dire la majorité des citoyens. Les autres, ceux qui sont à l'abri du besoin, ceux qui sont hors de toute atteinte, eh ! bien ceux-là ne veulent pas entendre parler de la misère et des soucis des autres. Les doléances et la mauvaise humeur de ces derniers les importunent et viennent troubler leur chère quiétude.

Pour en revenir aux « investitures », il faut admettre l'accès à la fonction publique de tous les citoyens sans discrimination, d'ailleurs, mieux vaut, le cas échéant, collaborer avec un adversaire instruit et intelligent qu'avec un ami ignorant et sot. Pour le moment, n'importe qui peut prétendre à n'importe quoi et l'obtenir (question d'audace ou d'inconscience !) quelles qu'aient été ses opinions et sa conduite passées ; ses capacités, elles, sont secondaires, en raison, justifie-t-on, du manque de cadres, s'il a la chance d'avoir un parent ou un ami « bien placé ». Quant à celui qui est sans « protecteur » il peut se voir réduit à faire son deuil même d'une fonction qui lui reviendrait de droit, de par sa formation ou son ancienneté, par exemple.

Le cas de ceux qui, pour des raisons précises se sont tenus à l'écart des luttes de partis ou, qui, par tempérament, par indépendance d'esprit ont voulu toujours voir claire par eux-mêmes, pour s'éviter d'avoir à admettre, sans discuter, les directives de tel parti, ou à rejeter, sans remission, le programme de tel autre, eh ! bien, ceux-là sont traités purement et simplement de « khawana ».

En fait de khawana, il s'agit tout simplement de personnes sincères et désintéressées et qui, de ce fait, n'ont pas le « sens commun » ou comme on dit, n'ont pas les « pieds par terre ». Elles voudraient voir tout réformer, tout redresser.

En vérité, le monde a beau aller de travers, bien impertinent et bien imprudent est celui qui se mêle de vouloir y changer quelque chose : « l'homme raisonnable, disait Bernard Shaw, s'adapte au monde ; le feu s'entête à tâcher d'adapter le monde à soi ». Mais : « c'est pourquoi tout le progrès dépend des fous », ajoutait-il cependant.

Quant aux vrais khawana, aux vrais criminels, passibles de toutes les peines, eh ! bien, ceux-là, il n'y en a pas beaucoup qui osent les affronter ou qui peuvent les atteindre.

En effet, ou bien ils se sont déjà assurés des « retraites confortables » ou bien ils ont acheté « le silence » ou bien, par la complicité d'amitiés et de protections habilement ménagées... ils se trouvent aujourd'hui complètement absous et réhabilités, quand ils ne sont pas présentés comme des héros (clandestins évidemment ! car les apparences, elles, demeurent contre eux).

— 3°) le peuple attend que les libertés individuelles les plus élémentaires soient garanties à tous les citoyens, sans distinction d'opinions (sur tout si le Maroc est réellement érigé en Démocratie). Qu'importe en effet les tendances d'un sujet s'il se comporte en bon et loyal citoyen.

— 4°) le peuple tient à ce que les dirigeants finissent par comprendre qu'ils sont des Marocains comme les autres, avec cette différence qu'ils se sont librement proposés pour servir la nation (non

pour se servir d'elle, bien entendu !) et que la loi étant la même pour tous, ils devraient (eux dont la marge pécuniaire n'est pas petite) commencer par donner l'exemple et se soumettre de bonne grâce mais d'une manière spectaculaire à cette politique dite d'« austerité », qui, jusqu'à présent, n'a pesé que sur les masses, faisant supporter ainsi à un peuple suffisamment éprouvé, le poids de nouvelles privations, au risque d'aviver son mécontentement.

Aussi, l'homme de la rue, qui a l'impression que les « Grands du Jour » ne cherchent qu'à satisfaire avant tout, leur goût personnel de luxe et de faste, ne serait-il pas fâché de voir, par exemple, ses dirigeants et leurs collaborateurs se présenter au travail en tenue kaki, et utiliser pour leurs déplacements (en service du moins) l'« austerité » 2 CV. N'est-ce point de haut ce doit venir l'exemple ?

Ce jour-là, le peuple croira certainement davantage en la politique et en l'esprit démocratique de ses gouvernants dont l'exemple (s'il était donné) pourrait servir à rappeler à l'ordre et à la pudeur. (il faut oser l'espérer) bien des agents de l'autorité. Certains, en effet, ne rougissent pas d'afficher, inopportunistement, tant de faste devant la misère du peuple. (Ceci sans parler des dépenses inconsidérées de certains autres, mais... aux frais de l'Etat).

Par la même occasion, il serait souhaitable que le gouvernement bannisse ces nombreux et divers titres honorifiques passés de mode et même ridicules, dont nombre d'agents de la fonction publique se flattent encore de faire précéder leur qualité, c'est : Son Excellence le ceci..., Son Excellence le cela...

De tels titres, loin d'en imposer, comme on le voudrait, ne font que tourner en dérision ceux qui les portent, alors qu'il serait si simple et si démocratique de se faire appeler Monsieur le ceci ou Monsieur le cela...

Maintenant, à propos du mécontentement du peuple, certains affirment que : « déjà la révolte gronde » ; d'autres soutiennent que : « jamais les gens n'ont été aussi satisfaits » : exagérations de part et d'autre, certes ! Mais, pour comprendre ces contradictions, il faut considérer les auteurs de ces jugements. En effet, suivant que l'on fasse partie des « avantagés » ou des « mécontents » d'un régime, on est porté soit à l'optimisme, même affecté, pour apaiser les esprits, et aussi, pour conserver les avantages acquis ; soit à la critique impitoyable sinon à la circonspection. Le tout donc est de savoir ce que traduit exactement dans les faits réels, tel ou tel jugement quantitativement et surtout qualitativement. Car il faut observer que la vérité n'est pas toujours, forcément, du côté du plus grand nombre (en raison de l'esprit moutonnier des foules).

On n'en vaudra pour exemple que le comportement de certains chefs actuels, nés de l'indépendance pourtant, ou confirmés par elle dans leurs postes (lorsqu'elle ne leur a pas, pour comble, donné de l'avancement) et dont la conduite présente n'a rien à envier, parfois, à celle de la plupart des chefs d'« hier » qui ont laissé, tout frais dans la mémoire de chacun, d'amers souvenirs.

En conclusion, pour favoriser la création de ce climat de confiance, rassurer ce dangereux « bon peuple » et obtenir son soutien, le gouvernement se doit de le convaincre qu'il n'est pas cette bête de somme « taillable et corvéable à merci » qu'il se dit être. Il se doit de le persuader par des actes, par des mesures concrètes, que de haut en bas de l'échelle de la machine gouvernementale, on n'a d'autre souci que son bien-être et sa sécurité ; qu'il est inexact que l'on s'adresse à lui systématiquement et exclusivement chaque fois que l'on a des frais à couvrir ou des économies à réaliser, et qu'enfin, ceux qui ont pris en main sa destinée, préfèrent se priver et se restreindre, eux-mêmes, pour qu'il ait, lui, du pain et un gîte.

En attendant que lui soit assurée, par leurs soins infatigables, une vie de jour en jour, plus décente et meilleure.

Bensalem SEFFAR

LE FOOTBALL MAROCAIN

DU PIETINEMENT A L'AGONIE !

Depuis de longues années le football marocain piétine. On peut même préciser qu'il piétine depuis que le professionnalisme a été instauré en France.

Des contrats alléchants étaient proposées aux joueurs qui montraient quelques qualités. Nous savons que dans ce domaine ces qualités ne sont pas rares dans notre pays.

Certains dirigeants signalaient eux-mêmes leurs meilleurs joueurs aux prospecteurs du professionnalisme. Ils n'avaient que le souci, qui n'est pas excusable, de vouloir redresser une trésorerie déficiente. Nul n'ignore en effet qu'un club professionnel verse au club amateur qui « livre » un joueur, une assez forte somme d'argent.

Il est certain que la plupart des clubs souffraient d'un manque d'argent. Mais n'aurait-il pas été plus simple de rechercher la raison de cette crise financière dans la médiocrité du jeu, aggravé par les départs successifs des meilleurs joueurs, et qui avait pour corollaire un presque total désintéressement du public.

Tous les dirigeants n'avaient heureusement pas une vue aussi étroite des choses. S'ils ne pouvaient enchaîner leurs joueurs, ils s'efforçaient tout au moins pour les retenir, de leur procurer un emploi. Certains même poussaient le paternalisme jusqu'à leur faire apprendre un métier, ou même à leur faire suivre des cours du soir.

Il faut reconnaître, à quelques rares exceptions, que ces joueurs acquis au professionnalisme, y ont trouvé l'occasion de s'élever à un niveau social qu'ils n'auraient peut-être jamais connu, s'ils n'avaient eu ces dons innés de footballeurs. On ne peut les blâmer d'être partis sous des cieux plus cléments.

Sans cette exode pourtant notre football serait aujourd'hui l'égal de celui qui se pratique dans les pays d'Europe et d'Amérique Latine.

Dans le domaine sportif, peut-être plus que dans tout autre domaine, la démonstration et l'exemple, valent plus que les meilleures théories et les plus beaux discours.

Notre jeunesse aurait été bonne si, Ben Barek, Salem, Abderazak, Mahjoub, et tant d'autres grands

joueurs qui ont brillé sur les stades des pays d'Europe, n'avaient pas quitté le Maroc.

Amputé périodiquement de ses meilleurs éléments notre pays ne pouvait prétendre à un rang international.

Il faut néanmoins reconnaître qu'il a souvent brillé sur le plan nord-africain.

Mais que dire de notre football actuel ?

Il est à l'agonie, et seul un miracle peut le sauver.

Les responsables de cette agonie sont ceux qui ont voulu le monopoliser dans un but très net de propagande politique.

Il est regrettable que ces dirigeants aient ignoré qu'un footballeur a avant tout une qualité bien définie « l'Esprit Sportif » et qu'il ne mettra jamais volontiers des muscles qu'il a développé sur un terrain de sport, au service d'une cause politique.

Pourquoi jeter sur un stade deux équipes énervées ou déprimées par la partialité d'un certain public ?

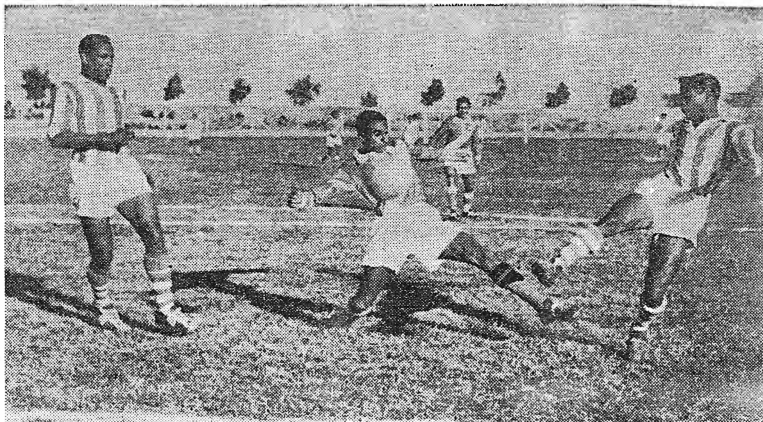
Pourquoi faire du sport une base de désunion ?

Est-ce là son but ?

Ne pouvons-nous nous dégager de ces luttes partisans et admettre que le football, tout autant que les meilleurs discours, et que l'action de nos « émissaires » à l'étranger, doit nous faire rayonner très rapidement sur le plan international.

Notre jeunesse est très douée, et notre pays se prête admirablement à la pratique de ce sport. Laisserons-nous plus longtemps encore, son sort, et par contre-coup le sort de notre pays entre les mains de quelques hommes dont la dignité nationale ne dépasse pas le cadre de leurs cellules politiques.

S'il reste quelques « mordus » du football qui le dimanche prennent encore le chemin du stade, avec l'espoir qu'ils ne reverront plus les incidents des dimanches précédents, peu à peu ce nombre s'amenuise, parce que les incidents se multiplient.



Ben Barek et Chicha deux modèles pour les jeunes footballeurs marocains.

Le vrai spectateur désire surtout que les joueurs à défaut de technique se comportent sportivement. Il ne prétend pas (cela serait trop beau) voir les joueurs de l'équipe perdante féliciter leurs adversaires plus heureux, ou demander à l'équipe gagnante de montrer un peu plus de modestie, mais il trouve inadmissible qu'un joueur frappe un adversaire, ou lui donne s'il est à terre un coup de pied sur la tête, pour le seul motif d'avoir donné l'avantage à son équipe.

Il n'est peut-être pas trop tard, et le miracle peut se réaliser :

Pour cela il faudrait que les dirigeants de la Fédération Royale de Football (quelques uns sont excellents en tous points) se pénétrant de l'idée que ce sport doit être au service de l'Etat et du Public et non à celui d'un parti.

Ils doivent en premier lieu solliciter l'aide de toutes les bonnes volontés. Beaucoup d'ex-dirigeants compétents et dévoués, assistent impuissants à cette agonie. Ecartés par des élections préparées à la manière des pays totalitaires, ils attendent sur la « touche » que les événements leur donnent raison. Bientôt il sera trop tard, ou tout au moins des années précieuses auront été perdues.

En second lieu, il faudrait supprimer les 3/4 des associations qui se sont créées depuis le 1er janvier 1956, ou les faire fusionner.

Elles n'ont plus de raisons d'être, et leur but semble n'avoir été qu'une participation aux élections des membres de la nouvelle fédération.

Il y avait avant cette date environ 600 associations réparties dans une trentaine de ligues ou fédérations. Il s'en est créée depuis, plus de 300 dont les 9/10 affiliées à la

Fédération Royale de Football. Casablanca a elle seule a vu s'en créer une centaine et Rabat une quarantaine. Ces deux villes compaient suffisamment de sociétés pour les stades qui eux n'ont pu malheureusement se multiplier.

D'autre part, il n'apparaît pas que le nombre de licenciés ait tellement augmenté. C'est donc dans les associations déjà existantes que les nouvelles ont puisé leurs joueurs. La conséquence de cet état de chose ne pouvait être qu'un affaiblissement général de toutes les équipes.

Meknès par exemple, qui brillait particulièrement dans le domaine du football, a beaucoup souffert de cette dispersion des forces.

Si Quezzane et Petitjean, centres assez limités par le nombre d'habitants, ont vu leurs éléments s'éparpiller dans 4 ou 5 nouvelles associations ; par contre Boulhaut, centre très important, ne s'est pas manifesté, et il est regrettable que la Fédération n'ait rien fait pour y encourager le football.

Enfin il faudrait en troisième lieu que la Fédération fasse venir d'Europe des équipes de valeurs qui montreront à nos jeunes joueurs comment se pratique le football moderne.

Les responsables de ce sport auraient eu droit à toutes nos félicitations et à toute notre gratitude si le Ferencvaros (Hongrie) et Malmö (Suède) qui se sont rencontrés à Casablanca avaient été présentés en exhibition au public des autres villes du Maroc et surtout à nos jeunes joueurs.

Pour un but aussi louable, il ne faut pas hésiter à faire appel aux pouvoirs publics, et surtout à la population qui sait lorsqu'il le faut montrer son esprit patriotique et sportif.

AL KORCI.

LE THEATRE AU MAROC

Longs cheveux châtains flottant sur les épaules yeux d'un bleu de pervenche, regard profond qui semble fouiller jusque... dans vos poches et qui reflète le ciel, telle est Maria Casarès la grande tragédienne française qui — au demeurant — mais que cela reste entre-nous est un petit, un tout petit bout de femme.

Vêtue d'un blouson de daim et d'un pantalon de velours noir, Maria m'accueille avec le sourire. J'aime autant vous dire tout de suite que, pour être tragédienne, Maria Casarès n'en a pas moins le don de faire rire. Elle rit, elle-même, à longueur de journée et souvent d'un rire pour le moins curieux qui ressemble à un hennissement joyeux et qui, à lui seul, me faisait rire.

Et j'avais ri avec Maria Casarès à tel point que j'avais oublié pourquoi je me trouvais en face de cette grande tragédienne. Mais je me reprends. Je demande alors à brûle-pourpoint :

— Voulez-vous nous parler un peu de Marie Tudor ?

— C'est un drame romantique qui a été écrit et

MARIA CASARES, Reine Shakespearienne

fonction des réactions du spectateur. Hugo a voulu mettre en scène le caractère d'une femme par trop capricieuse. Marie-Tudor est une jeune héroïne romantique, une reine à la Shakespeare vue par Hugo qui a cherché à toucher l'âme populaire. C'est là, assurément un chef-d'œuvre de la littérature dramatique. Il y a dans cette pièce des « montées lyriques remarquables ».

Maria Casarès me parle maintenant de ses débuts sur les planches : « J'ai obtenu mon premier succès, me dit-elle, dans ma première pièce « Deirdre de Douleurs ». J'ai « travaillé » ensuite pendant 8 ans au Mathurin, à Paris et depuis 2 ans je fais partie du « Théâtre Nationale Populaire ».

Il semble que Maria Casarès ait un faible pour les rôles de reine. Après avoir prêté son visage qu'elle sait rendre singulièrement bouleversant, sa voix profonde, son incontestable talent à la reine catholique Marie-Tudor, cette reine outragée, lionne déchirée entre sa passion et sa jalousie, entre son désir de vengeance et sa soif d'aimer, Maria Casarès interprétera au Festival de Strasbourg

la « Phèdre » de Racine, cette reine incandescente selon le mot de l'auteur « d'interviews imaginaires ».

Au gré de cette conversation à bâtons rompus avec Maria Casarès, j'apprends qu'elle aime intensément le Maroc qu'elle a déjà eu l'occasion de visiter à maintes reprises.

— Il y a 2 ans, j'ai tourné un film à Rabat. Je devais être vêtue en Musulmane et c'est par une chaleur intense que je me suis vue obligée de porter le « haïk ».

Et Maria Casarès de rire encore d'un rire bon enfant.

— Quels sont vos projets cinématographiques ?

— Mon dernier film a été « Orphée ». J'aimerais encore tourner mais uniquement dans un très bon film... or je constate que les bons films se font, de nos jours, plutôt rares...

Et, pour une fois encore, j'ai dû répondre « amen » à l'affirmation de Mademoiselle Maria Casarès, cette « Marie-Tudor » consciente de la critique objective.

V. MALKA